SEMINAIRE de
ST-HYACINTHE

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

84e ANNEE No. 52 — NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS — VENDREDI 19 FEVRIER 1937

DE L'INDUSTRIE LAITIERE ET DE M. MARC HUDON

M. Marc Hudon est nommé, par le gouvernement provincial, directeur du nouveau service de l'Industrie Laitière dans la province.

M. Hudon a déjà fait un long stage à l'Ecole de Laiterie de la province, à Saint-Hyacinthe.— Il y devint par la suite professeur.

Parmi les nombreux changements opérés au sein du ministère provincial de l'Agriculture, le moindre n'est pas la formation de nouveaux services, dont l'un nous intéresse tout particulièrement, le *Service de l'Industrie Laitière*.

Comme nous l'ont appris les journaux, le chef appelé à diriger ce service nouveau est un jeune homme, M. Marc-H. Hudon. Le ministre de l'Agriculture a eu la main heureuse en faisant cette nomination, qui réjouit tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'intéressent à cette entreprise d'importance primordiale pour l'agriculture de notre province.

M. Hudon n'est pas un homme nouveau en la matière. Né le 7 novembre 1907, à Montréal, il fit à cet endroit ses études primaires et secondaires.

Par un concours de circonstances fort heureuses, M. Hudon eut l'avantage, en 1921, de passer en France. C'est dans ce pays qu'il commença ses études agronomiques, à l'Ecole de Sainte, Charente Inférieure. De retour au pays, il suivit pendant trois ans encore les cours à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, pour en obtenir le titre de B.S.A., avec distinction, à la promotion de 1925.

Intéressé particulièrement à l'Industrie Laitière, il demanda son entrée à l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe, en 1926. Conscient de la valeur de la pratique comme complément à la théorie, il passa dans la suite faire un stage à la Crèmerie Laganière, aux Grondines, puis un autre à Chambord.

M. Hudon était alors admirablement préparé aux études supérieures qu'il poursuivit à l'Université Cornell, à Ithaca, N.Y., en 1927 et 1928. On lui décerna à cet endroit le titre de M. Sc. A. L'année suivante, il accepta une chaire de professeur à l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe.

Puis de 1929 à 1932, on le voit successivement aviseur technique de la *Chateau Cheese Company*, d'Ottawa; vice-président de la Laiterie Laurentienne d'Ottawa; vice-président de la *Meadow Milk Products*, Ottawa; directeur de la *Chateau Cheese*, d'Ottawa; enfin directeur de la *Moyeneur Cooperative Creamery*, d'Ottawa.

En juin 1932, le ministère de l'Agriculture s'assure ses services en vue de l'enquête de la Commission de l'Industrie Laitière. Dès 1933, il est promu secrétaire de la même Commission.

Au printemps de 1934, il devient inspecteur général des produits laitiers.

Personne ne s'étonne donc de le voir, doué d'une aussi vaste expérience, promu au poste important de Directeur du Service de l'Industrie Laitière, au Ministère de l'Agriculture de Québec.

———:-o-:———

AMICALE PRESENTINE

Jeudi prochain, 25 courant, réunion de l'Amicale Présentine à la maison-mère des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, à 8 heures précises.

Un programme varié et intéressant sera présenté. Les membres et leurs amies sont invitées.

Le R. P. Archambault à Notre-Dame-de-Grâces

Le T. R. P. Marie-Joseph Archambault, O.P., prieur du couvent Ste-Anne de Fall-River, a été élu prieur à Notre-Dame-de-Grâces, en remplacement de Mgr Réginald Duprat, O.P., nommé par le Saint-Siège administrateur apostolique de Prince-Albert, Sask.

Le T.R.P. Archambault a pris possession de sa charge.
ge.

Il est remplacé à Fall-River par le T. R. P. Sébastien-M. Piché.

———:-o-:———

LES RECETTES DU BAZAR DE L'HOTEL-DIEU

Elles s'élèvent cette année à $7.776.65.— Le bazar dura du 4 au 11 février.—Le détail des recettes, pour chaque département et chaque table.

Le département des bonbons est celui qui rapporte le plus, soit $1076.83.— Contributions des compagnies "Penman's" et "Gotham Silk Hosiery".

Le bazar de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, cette année, a rapporté la somme nette de $7,776.65. Le bazar s'ouvrit le 4 février pour se terminer le 11. Le détail des recettes se lit comme suit:

Billets d'entrée	$188.40
Table No 1	700.20
Table No 2	755.19
Table No 3	982.93
Table No 4	495.03
Table Enf. de Marie	778.27
Comptoir de vente	771.68
Loterie et jouets	228.46
Roue de fortune	428.81
Restaurant	872.75
Breuvages	848.23
Bonbons	1076.83
Vestiaire	71.85
Quête préliminaire	329.32
Penman's Ltd	176.00
	$ 8703.95
Dépenses	964.47
Recette nette	$ 7739.48
Crédit	37.17
Recette nette	$ 7776.65

Dans le total de la recette se trouve compris le montant de $187.50 pour bas de soie généreusement offerts par *Gotham Silk Hosiery Ltd.*

———:-o-:———

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, annonce dans son diocèse les changements ecclésiastiques suivants:

M. l'abbé E. Bouvier, curé de Saint-Dominique, est nommé curé à Acton-Vale;

M. l'abbé J.-L.-A. Charbonneau, curé de Notre-Dame-de-Stanbridge, est nommé curé à Saint-Dominique;

M. l'abbé A. Grenier, curé de Brigham, est nommé curé à Notre-Dame-de-Stanbridge;

M. l'abbé Henri Véronneau, chapelain de l'Académie du Sacré-Coeur à Sorel, est nommé curé à Brigham.

———:-o-:———

AUTRE DERAILLEMENT

Un nouveau déraillement s'est produit cette semaine à Saint-Hyacinthe, sur les voies du *Canadien National*. Mercredi matin, vers 7 hres 15, un wagon de marchandises a sauté en bas de sa voie, non loin du tunnel de la rue Girouard. Une équipe de secours envoyée de Sainte-Rosalie eût tôt fait de le remettre en place. Les dommages sont à peu près nuls.

Le T. R. F. François de Borgia est attendu à Saint-Hyacinthe

Le T.R. F. François de Borgia, assistant général de l'Institut des Frères Maristes pour les provinces du Canada, des Etats-Unis, de l'Hermitage (France) et de Nouvelle-Calédonie, est arrivé à la Maison Provinciale d'Iberville, lundi, 15 courant. Le T.C. F. François de Borgia est délégué par le T.R. F. Diogène, Supérieur Général des Maristes, pour faire la visite canonique des maisons de sa communauté au Canada et aux Etats-Unis. Parti de N.-D. de l'Hermitage près Lyon, il s'embarquait au Havre le 2 février à bord du *Champlain*, arrivait le 9 à New York, où il était l'hôte de ses Frères à *St Ann's Academy*, institution qu'il dirigeait en 1929 lors de son élévation à la charge d'assistant de sa congrégation, et passait quelques jours à la Maison Provinciale de Poughkeepsie (N.Y.). D'ici au 15 août, il visitera les 43 maisons des Maristes au Québec, dont celle de Saint-Hyacinthe, et présidera les retraites générales. Puis il procédera jusqu'au 15 décembre à la visite régulière des établissements maristes dans la république voisine. Il repartira alors pour Grugliasco, près Turin, où se trouve la Maison-Mère des Maristes.

Au sujet des événements d'Espagne, le T.C. F. Délégué a donné les chiffres suivants touchant sa communauté: 52 frères Maristes exécutés, 60 disparus et 180 incarcérés.

POUR LE CENTENAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE 1837

SURINTENDANT DU CANAL DE CHAMBLY

La Commission du Service Civil du Canada, Ottawa, vient d'annoncer la nomination de M. René L'Heureux, ingénieur-civil, au poste de surintendant du canal de Chambly. Le nouveau titulaire, ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, est le fils du notaire L.-A. L'Heureux, de Saint-Jude.

———:-o-:———

FUNERAILLES DE M. L'ABBE J. LOISELLE

Elles ont eu lieu samedi dernier, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe.— S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, chante le service funèbre.

Les funérailles de M. l'abbé Joseph Loiselle, aumônier de l'Hospice Saint-Louis, de Saint-Denis-sur-Richelieu, décédé mercredi dernier à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, ont eu lieu samedi, 13 février, à la cathédrale de cette ville. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la paroisse, le service funèbre chanté par S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, assisté de M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de Saint-Pie de Bagot. Les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de Saint-François-Xavier de Shefford, et Armand Dupont, vicaire à Saint-Ours-sur-Richelieu. M. l'abbé Armand Beauregard était maître de cérémonies. Au choeur, on remarquait Mgr L.-A. Sénécal, P.D., curé de Saint-Denis-sur-Richelieu; Mgr C.-P. Choquette, P.D., du Séminaire; MM. les chanoines J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire; Napoléon Delorme, directeur du Grand Séminaire; J.-B. Nadeau; P.-A. Saint-Pierre, de la Retraite Saint-Bernard; J.-B.-A. Allaire; MM. les abbés Valmore Roy, Valmore Lajoie, Uldéric Decelles, C.-A. Guillet, C.-E. Hétu, J.-B. Larochelle, Joseph Larose, Alphonse Girard, Edouard-Léon Paulhus, Edouard Robidoux, Gustave Vigneau, Maurice Godbout, Rosaire Mathieu, H. Messier, Arthur Vézina, C.-A. Perrault, Elie Létourneau, Hubert Beaudry, Hilaire Chabotte, Donat Cournoyer, Gérard Lusignan, Pierre Loiselle, Emilien Chagnon, L.-P. Breton, Roger Préfontaine, Philippe Auger, Henri Bélisle, P.-J.-M. Benoît, Lucien Bernard, H. Collette, Alphonse Gervais, A. Kéroack, J.-A. Lemonde, Romuald Lecours, Eucher Martel, Armand Beauregard, et autres.

Saint-Denis-sur-Richelieu est probablement l'endroit qui a le mieux gardé le souvenir des patriotes d'il y a un siècle.
La mort tragique du patriote Louis Marcoux.— Au temps où le bourg de Sorel s'appelait comté du bourg William Henry.— Evocation de figures historiques.

par le Dr J.-B. RICHARD

De tous les endroits où éclata la révolte en 1837, Saint-Denis-sur-Richelieu est celui qui en a mieux conservé le souvenir par ses monuments; ils sont au nombre de trois.

1o Un tumulus indiquant l'endroit de la bataille du 23 novembre 1837. Il fut érigé le 12 août 1934 par la société des Artisans Canadiens-français et la Commission des monuments historiques de la province;

2o Un monument à l'honneur des patriotes de 1837, érigé au centre de la Place du Marché, le 1er juillet 1913, par un comité de citoyens;

3o Près de la rue St-Denis, sur la Place du Marché fut posé, le 23 juin 1836, le monument du patriote Louis Marcoux, dont nous allons raconter la fin tragique et l'histoire mouvementée de son monument.

Lors de l'élection de 1834, le pays était en effervescence par suite de l'échec des revendications des patriotes. La campagne électorale qui suivit fut très contestée et très violente.

En ce temps là, le bourg de Sorel, détaché du comté de Richelieu, et affublé du nom de comté du bourg William Henry, élisait un député.

Les candidats en opposition, en 1834, furent John Pikel, de Montréal, pour les patriotes, et John Jones, de Québec, pour les bureaucrates.

Le bureau de votation fut ouvert à la Place Royale, le 31 octobre 1834. La votation se termina le 8 novembre en faveur des patriotes.

Il fallait alors, pour être qualifié à voter, tenir feu et lieu, par conséquent posséder une cheminée. La votation se continuait aussi longtemps qu'on enregistrait au moins un vote à toutes les heures.

Laurent Dumas, partisan de Jones, n'avait qu'un tuyau de tôle à sa bicoque, située sur la rue Ste-Sophie, à l'intersection de la rue Ste-Elizabeth. Les partisans de Jones prétendirent lui donner droit de vote en lui élevant une cheminée. L'entreprise fut confiée le 5 novembre à Louis Allard. Celui-ci promit de la compléter le lendemain midi. Allard se mit au travail à 7 heures du soir, avec deux manoeuvres et les maçons Flamand et François-Tibus Cantara. Cantara posa la première pierre, puis suivant l'usage, passa son marteau au maître du logis, Laurent Dumas, pour en frapper la pierre et offrir ensuite à boire. Dumas, n'ayant rien à faire boire, ni argent, s'en excusa.

Les partisans de Pikel, dont le lieu de réunion était l'auberge d'Alexis Péloquin, apprenant le plan de leurs adversaires vinrent, en bande joyeuse d'une douzaine, regarder construire la cheminée. Parmi ces gens étaient le notaire Moïse Duplessis et le Docteur Haller. En les apercevant, Cantara fut pris de frayeur et voulut se sauver, mais le notaire Duplessis le rassura; on se contenta de s'amuser et de se taquiner; un flacon fut même passé à la ronde.

En face de la maison de Dumas était la maison de la veuve Paul, surnommée veuve Coton. Dans la veillée entre 8 et 9 heures, une vingtaine des par-

(suite en dernière page)

UNE CEREMONIE DE VETURE CHEZ LES SS. DE STE-MARTHE

Elle est suivie le lendemain par une autre, de profession religieuse.— M. l'abbé P.-A. Trudeau préside la première, et M. le chanoine F.-A. Laroche, la seconde.

Une cérémonie de vêture vient d'avoir lieu chez les RR. SS. de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, à la maison-mère de la communauté, à Saint-Joseph-sur-Yamaska. M. l'abbé P.-A. Trudeau, chapelain de la maison, présida et prononça le sermon de circonstance. Ont revêtu le saint habit de la communauté: Mlles Angelina Huberdeault, dite Soeur Sainte-Valérie, de Wickham; Alice Gingras, dite Soeur St-Adrien, de Fitchburg, Mass; Estelle Fournier, dite Sr St-Félix, de St-Damien de Bedford; Marguerite Girouard, dite Sr Ste-Marguerite, de St-Barnabé; Marie-Ange St-Jean, dite Sr Ste-Cécilienne, de Ste-Julienne; Lauréa Parent, dite Sr St-Maxime, d'Enosburg, Vt.; Simone Meunier, dite Sr St-Laurent, de Burlington, Vt.

Une cérémonie de profession eut lieu le lendemain dans la même communauté, présidée par M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur à l'Evêché, assisté de MM. les abbés Valmore Lajoie, curé de Saint-Joseph, et de M. l'abbé Trudeau. Ce dernier prononça le sermon. Ont prononcé leurs voeux temporaires: Mlles Alice Laurion, dite Sr Ste-Eléonore, de Gonic, N.H.; Florence Daviau, dite Sr Marie-Médiatrice, de Ste-Julienne; Noëlla St-Onge, dite Sr Ste-Agnès de Jésus, de Saint-Hyacinthe; Suzanne Bouchard, dite Sr Ste-Bernadette, de St-Majorique, Gaspé; Rolande Lussier, dite Sr St-Germain, de St-Dominique; Antoinette Métivier, dite Sr Ste-Marie-Madeleine, de St-Célestin.

Les obédiences chez les PP. Franciscains

Par décision du Provincial des Franciscains:

Le Révérend Père Archange Godbout a été élu assistant-provincial pour la province Saint-Joseph du Canada;

Le Révérend Père Paul-Eugène Trudel a été élu définiteur pour remplacer le Père Archange;

Le Révérend Père Jules-Marie Guilbault a été nommé directeur du Séminaire de Philosophie à l'Alverne; il était autrefois vicaire du couvent de Sherbrooke;

Le Révérend Père Salvator Archambault a été assigné aux Trois-Rivières, où il prendra la direction des retraites fermées féminines.

———:-o-:———

UNE NOUVELLE QUE L'ON TIENT A DESAVOUER

Cette nouvelle relative à une entente, prétendue nouvelle, entre M. Maurice Bornstein et le Syndicat du Textile, n'était fondée en rien.

La bonne foi de notre journal a été surprise, dans des circonstances rappelées ci-dessous.— Qui a donc lancé le canard?

Nous tenons à avertir nos lecteurs que la nouvelle publiée par nous en première page, la semaine dernière, au sujet d'une prétendue entente nouvelle entre M. Maurice Bornstein, gérant de la *Consolidated Silk Mills Limited*, de cette ville, et le syndicat local du textile, n'était fondée en rien. Au moment d'aller sous presse, la semaine dernière, nous avons emprûnté cette nouvelle à un quotidien de Montréal, sans avoir le temps de la faire confirmer à Saint-Hyacinthe. Nous apprenions plus tard que la nouvelle était hautement fantaisiste et M. Bornstein nous a demandé de la désavouer, — ce que nous faisons avec plaisir. M. Bornstein et les directeurs du syndicat du textile s'occupent actuellement de savoir qui a adressé la nouvelle au journal montréalais. Ils entendent faire cesser, et de façon définitive, cette propagande à rebours, bien plus susceptible de nuire que d'être utile. Les uns et les autres se perdent en conjectures, quant aux motifs qui ont pu inspirer les auteurs du canard auquel il a fallu couper les ailes. Pour ce qui est de notre journal, sa bonne foi a été surprise et il regrette d'avoir contribué à la dissémination d'un véritable faux. La nouvelle en question fut publiée dans la *Page ouvrière* d'un quotidien de Montréal, ce qui lui donnait en sorte un caractère officiel,— circonstance qui nous a induits en erreur.

———:-o-:———

Décès à l'hôpital de R. S Langevin

La R. Soeur Langevin, des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à l'âge de 46 ans. Elle comptait près de 27 ans de vie religieuse. La défunte, qui était originaire de Marieville, était fille de François Langevin et d'Henriette Guillet. Elle laisse un frère, le R.P. Frédéric Langevin, S.J., et une nièce, novice chez les Soeurs de la Charité.

———:-o-:———

RETRAITES A GRANBY

Retraites fermées pour dames du 22 février au soir au 25; pour demoiselles, du 26 au soir au 1er mars chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Pour renseignements s'adresser à M. l'abbé L. Larochelle, presbytère Ste-Famille, Granby.

LES ELEVEURS A QUEBEC, DU 2 AU 4 MARS

Les prochaines assemblées de la Société Générale des Eleveurs de la Province et des sociétés filiales, se tiendront dans la capitale.

Le programme détaillé des assemblées, pour chacune des sociétés.— Grand banquet de clôture à l'Hôtel Saint-Louis, le 4 mars prochain.

M. Andréa Saint-Pierre, secrétaire de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec, dont le siège-social est à Saint-Hyacinthe, nous communique les détails ci-après sur les prochaines assemblées des membres de la Société:

Les prochaines assemblées annuelles des membres de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec et de ses filiales: les sociétés des Eleveurs de Chevaux Canadiens, de Chevaux Percherons, de Porcs, de Moutons et de Bovins Canadiens auront lieu au Palais Montcalm, rue St-Jean, Québec, les 2, 3 et 4 mars 1937.

L'assemblée annuelle de chacune des sociétés affiliées sera précédée d'une réunion des membres de son bureau de direction, qui sera tenue au lieu et à l'heure indiqués sur le programme ci-dessous.

Programme des assemblées:

Le mardi, 2 mars

1 hre 30 p.m.— Assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la Société des Eleveurs de Moutons de la Province de Québec, au Palais Montcalm.

2 hres p.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Moutons de la province de Québec, au Palais Montcalm.

8 hres p.m.— Assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la Société des Eleveurs de Porcs de la Province de Québec, à l'Hôtel Victoria.

Le mercredi, 3 mars

9 hres a.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Porcs de la Province de Québec, au Palais Montcalm.

1 hre p.m.— Assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, au Palais Montcalm.

2 hres p.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, au Palais Montcalm.

5 hres p.m.— Assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la Société des Eleveurs de Chevaux Percherons de la Province de Québec, au Palais Montcalm.

7 hres 30 p.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Chevaux Percherons de la Province de Québec, au Palais Montcalm.

8 hres p.m.— Assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, à l'Hôtel St-Louis, 31, rue St-Louis.

Le jeudi, 4 mars

9 hres a.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, au Palais Montcalm.

1 hre 30 p.m.— Assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, au Palais Montcalm.

7 hres 30 p.m.— Banquet annuel de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, à l'Hôtel St-Louis, 31, rue St-Louis.

Ce que l'on pense ailleurs

LE S.O.S. DE SIR SAMUEL HOARE

Un avertissement qui devrait nous servir.— Les deux méthodes d'action impériale.—La leçon de 1914.

L'événement du jour, du point de vue proprement politique, c'est le discours prononcé à Bradford, Angleterre, devant les membres de la Chambre de Commerce de l'endroit, par sir Samuel Hoare. Sir Samuel Hoare est, comme l'on sait, le premier lord de l'Amirauté, en d'autres termes, le ministre de la Marine de l'Angleterre. C'est l'un des hommes politiques les plus en vue du pays, l'un de ceux que l'on désigne comme ayant de sérieuses chances de remplacer M. Baldwin à la tête des affaires. Les paroles d'un homme de cette importance suscitent naturellement à travers le monde un très vif intérêt.

On connaît la substance du discours de sir Samuel. Sur un ton très fier, il a proclamé que l'Angleterre est encore la grande fabricante de vaisseaux de guerre, qu'elle ne redoute sur ce point aucune concurrence, que la flotte reste le grand moyen d'action du gouvernement de Londres ,qu'il fera tout le nécessaire pour faire face aux dangers qui menacent la puissance anglaise, mais que le fardeau est lourd, qu'il est temps de demander aux Dominions s'ils ne trouveraient pas à propos d'en prendre leur part.

C'est, il va de soi, ce dernier mot qui a le plus fortement retenti au Canada. Il signifie en effet que la question de la participation des Dominions à la défense générale de l'Empire se posera très nettement à la prochaine conférence impériale, celle qui suivra le couronnement.

C'est à quoi, du reste, l'on devait s'attendre.

* * *

La *Gazette* donne à ce propos, une dépêche de son correspondant spécial d'Ottawa, datée du 7 février, d'où il résulte que le discours de sir Samuel aurait un peu surpris quelques-uns de nos hommes politiques.

Le discours de sir Samuel Hoare à Bradford sera, dit M. F.-C. Mears, *une mauvaise nouvelle pour les Canadiens qui pensaient que le budget de la défense nationale de cette session représenterait le maximum de ce que l'on demanderait aux contribuables pour l'expansion et la modernisation des armements canadiens.*

Et voici que, selon la formule du correspondant de la *Gazette,* sir Samuel Hoare adresse aux Dominions une sorte d'appel désespéré, ce que l'on appelle, dans le langage de la radio, un S.O.S.

L'étonnant, c'est que cet appel paraisse surprendre quelques gens.

* * *

Ici même, chaque fois qu'il a été question en Angleterre de dépenses militaires nouvelles, nous n'avons jamais manqué, au risque de fatiguer nos lecteurs, de lancer le cri d'alarme; de répéter, sous les formes les plus diverses, le même avertissement: *Méfiez-vous! L'Angleterre essaiera de vous faire solder une partie de ses frais.*

Il n'y avait à cela aucun mérite.

L'Angleterre, sur tous les points du globe, a des intérêts directs ou indirects. Cela risque de la mettre en conflit avec des peuples divers. Cela la contraint, pour garantir la liberté de ses communications, pour assurer son propre ravitaillement, à maintenir une marine puissante. Or, les armements, qu'ils soient de terre ou de mer, coûtent de plus en plus cher et s'ajoutent à des budgets déjà très lourdement obérés.

Il est tout naturel que le peuple anglais cherche à se décharger sur les épaules des Dominions d'une partie de ces frais.

Dans sa pensée, l'intérêt *commun* des diverses parties du *Commonwealth,* le maintien du prestige impérial, la nécessité de sauvegarder la démocratie, que savons-nous encore? doivent se conjoindre pour justifier l'appel aux Dominions.

* * *

Cet appel a deux formes traditionnelles.

Il y a la formule brutale, celle qui veut que, directement, comme une sorte de prime d'assurance, les Dominions versent au Trésor britannique une somme déterminée.

Il y a la formule élégante et souple — celle qui veut que, sous prétexte de défense *nationale,* on suscite dans les Dominions des armements que, l'occasion se présentant, une habile manoeuvre fera passer au service de l'*Empire,* en d'autres termes, de l'Angleterre et de ses intérêts. Au temps des grands débats sur la Marine, voici vingt-cinq ans, le ministre des Finances de M. Laurier, M. Fielding, a donné de cette manoeuvre une définition qui vivra longtemps, quand il disait que la marine projetée serait *canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre.*

La proposition no I offre un double avantage: elle peut réussir, et c'est autant de pris; si elle échoue, elle sert de repoussoir à la proposition no II; elle lui donne figure de moindre mal, de solution dite de juste milieu; elle la rend beaucoup plus facile à avaler par les esprits *conciliants.*

Elle peut de la sorte passer où la révolte du sentiment national bloquerait la première; elle peut faire accepter des frais, des déboursés plus considérables que ceux que le Parlement le mieux disposés consentirait directement au Trésor anglais.

Apparemment plus lente, elle est au fond plus habile, parce qu'elle irrite et effraie moins. C'est elle qui, selon toutes les probabilités, suscitera de la part des impérialistes l'effort *réel* le plus sérieux.

Car ceux-ci savent compter avec le temps, s'adaptent à toutes les circonstances et tiennent d'abord aux solides résultats.

* * *

La dernière Guerre nous coûte au delà de QUATRE MILLIARDS et ce n'est pas fini!

Si l'on avait proposé de pareils débours il y a vingt-cinq ans, il y eût dans le pays un violent sursaut d'indignation publique. On s'est contenté de nous installer sur le bord de la planche inclinée, dûment savonnée, puis, l'heure venue, de nous donner la poussée depuis longtemps prévue. C'est tout au bas, singulièrement meurtris et les poches vides, grevés de lourdes hypothèques sur l'avenir, qu'on nous a retrouvés.

L'expérience nous servira-t-elle?

Sir Samuel Hoare, en tout cas, vient de nous rendre un service considérable. Il nous a rappelé, avec un éclat qui devrait percer les plus dures oreilles, ce que, vraiment, l'Angleterre attend des Dominions.

Si nous ne profitons pas de l'avertissement, il faudra que nous soyons singulièrement obtus....

Omer HEROUX

Le Devoir

CHRONIQUE DE LA PHILHARMONIQUE

Une des principales compositions qui seront exécutées au grand concert du mois d'avril, sous la direction du prof. Jos. L. Gariepy, est une pièce descriptive de H. Kling intitulée: "Soirée d'été dans les Alpes".

Cette fantaisie romantique en plus d'être très intéressante à travailler pour les musiciens, aura le don de plaire à l'auditoire. Les différents thèmes musicaux qui s'enchaînent, le sont à la manière d'une symphonie et on dirait que l'auteur a voulu écrire en musique légère une parodie de la Symphonie Pastorale de Beethoven. Les airs ne sont pas les mêmes ce qui rend la composition originale, mais la construction de l'ensemble est quasi semblable si l'on tient compte que cette musique doit être jouée par une harmonie et non une symphonie.

Etudions un peu les différents motifs et intéressons-nous à disséquer les divers mouvements de "Une soirée d'été dans les Alpes".

Moderato: Les bergers au crépuscule lancent l'appel invitant les troupeaux à rentrer au bercail. Cet appel au naturel se fait à l'aide d'une corne évidée qui est remplacée en fanfare par le cornet. L'écho répète l'appel. Ici les cors ou altos exécutent cet écho. On entend l'appel forte des cornets répété PIANO par les altos.

Andantino: Les bergers sont réunis et l'un d'eux entonne le Chant du Berger. Cette mélodie est jouée en solo par le petit saxophone. On peut distinguer facilement la transition alors que la fanfare finit le mouvement précédent après une cadence de cornet par un accord prolongé.

Vient ensuite l'Allegro: Très descriptif d'une musique de danse alpestre qu'un berger jouerait sur sa musette. Ici tous les instruments se fondent dans un ensemble d'une gaîté contagieuse et on peut sentir presque malgré soi le pied battre à l'unisson du rythme de cette musique scandée. Imaginons les bergers dansant en rond au son de cet air entraînant.

Andantino Amoroso: Un berger rencontre une bergère et c'est la sérénade d'amour. La bergère par la voix douce de la clarinette demande au berger: "Mais viens, viens donc là près du ruisseau, le soir est si beau" et le berger de sa voix plus mâle qui est ici le cornet à son tour acquiesce à la demande de l'amoureuse. Et ils s'en vont cheminant au clair de lune et l'on peut suivre la conversation par les questions et réponses faites par la clarinette et le cornet. Mais tout absorbés qu'ils sont pra leur langage d'amour, ils n'ont pas vu les nuages s'amonceler sur leurs têtes et tout à coup la quiétude est brisée par une soudaine bourrasque de vent.

On sentira dès le début de l'Allegro Vivace que tout est changé. La batterie et les gros instruments grondent en sourdine alors que les clarinettes par des descentes précipitées font sentir que le vent s'élève pour devenir furieux dans quelques instants. Alors c'est la tempête dans toute sa majesté. Le tonnerre éclate et les rafales deviennent de plus en plus précipitées jusqu'à ce que les cymbales d'un cri déchirant vous disent que la foudre a frappé. On sent maintenant que le plus fort de l'orage est passé. Par un décrescendo continuel que seuls quelques spasmes brisent encore, la tranquillité revient et le soleil luit de nouveau. Par un "Maestoso" très descriptif l'auteur évoque ensuite la majesté du Créateur qui peut en quelques instants calmer tant d'éléments pour ensuite ramener la paix.

Et vient le mouvement final "Presto" qui est un chant de joie que les bergers entonnent en se sentant délivrés des dangers de l'ouragan. Ici le baryton fait le contre chant aux cornets et cet air enjoué termine en un mouvement rapide et entraînant cette excellente composition descriptive.

C'est l'intention de la Philharmonique de donner cet été des concerts qui, dans toute la mesure du possible, plairont au public. Nous serons heureux de jouer si la chose se peut toute pièce réclamée par le public. C'est la principale raison d'être de la Philharmonique que de jouer devant des auditoires enthousiastes. Vous qui lisez ces lignes, avez certainement un morceau de musique préféré. Ecrivez-nous au soin du journal et nous essaierons de vous donner satisfaction. N'oubliez pas que la musique ne se joue pas chez les amateurs de but en blanc. Il faut la pratiquer. Ecrivez-nous immédiatement et nous en serons plus satisfaits. Adressez: Roger, a/s *Le Courrier de Saint-Hyacinthe.*

CULTIVATEURS

Nous sommes les seuls outillés pour donner le service sur les laveuses actionnées par engin à gasoline.

ACHETER UNE LAVEUSE BEATTY

c'est une garantie de satisfaction

LE MAGASIN BEATTY

237, RUE CASCADES — TÉL. 920 — S.-HYACINTHE

Les bénéfices qu'a réalisés l'un de nos clients

qui a suivi nos recommandations d'il y a six mois

Les chiffres sont authentiques, les dates sont précises, les recommandations sont réelles et le client existe.

Dates d'achat	Quantités d'actions	Nom du titre	Cours payés	Prix d'achat	Valeur au 8 fév. 1937
1936					
30 juin	5,000	ALBERTA PACIFIC OILS Cons.	$0.14½	$ 725.00	$ 5,000.00
30 juin	1,000	OKALTA OILS	0.18	180.00	3,750.00
6 juillet	5,000	ANACONDA	0.06	300.00	2,250.00
8 juillet	2,000	CALGARY & EDMONTON	1.40	2,800.00	12,000.00
20 juillet	1,000	CALMONT OILS	0.14	140.00	1,600.00
1937					
23 janvier	15,000	MERCURY OILS	0.31	4,650.00	11,250.00
	10,000	MILL CITY	0.30	3,000.00	6,500.00
		TOTAUX		$11,795.00	$42,350.00
		BENEFICES		30,555.00	
		GRANDS TOTAUX		42,350.00	$42,350.00

Si vous voulez spéculer avec avantage et profiter de la hausse formidable qui ne fait que commencer sur le marché des huiles de l'Alberta, adressez-vous immédiatement à

BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL

Membres de la Bourse de Huiles de Calgary

477, rue ST-FRANÇOIS-XAVIER MONTREAL, HArbour 3276

Directeur général: CHARLES-GEORGES BEAUSOLEIL

Soyez aux écoutes, tous les jours, de 6 hres 40 à 6 hres 45, et vous pourrez entendre, au Poste CKAC, les cours des valeurs pétrolifères, traitées à la Bourse des Huiles de Calgary, et fournis par la maison BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL

BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL,
DEPARTEMENT C,
477, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER,
MONTREAL.

Sans obligation de ma part, veuillez me faire parvenir vos recommandations.

NOM .....

ADRESSE .....

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Moteur électrique, 5 H.P., 3 phases, 550 volts. En parfait ordre. Bon marché. Aussi poulies diverses, acier et bois; arbres de couche, (shafts); tiges de suspension, (hangers). S'ad. au "Courrier"

PIANOS, CHESTERFIELDS, Studios, Poêles, Radios, Laveuses, Glacières et meubles de toutes sortes, le plus grand choix en ville, au plus bas prix. Gobeille et Brouillette, 78 rue Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 662.

J'ACHETE, JE VENDS, ET J'ECHANGE meubles, radios, laveuses, frigidaires, poêles. A vendre: chesterfield avec 2 fauteuils, $35. Repasseuse Beatty, $10.00. Poêle à bois, $15. Cabinet de cuisine $7.00. S'ad. à R. Bibeau, 248, rue Cascades, Tél. 775.

ARGENT à prêter sur propriété de ville, à Saint-Hyacinthe, 1ère hypothèque seulement. S'adresser à L.-E. Morier, notaire, Ed. Banque Provinciale, Tél. 418.

A PRETER: $8.500, sur 1ère hypothèque, propriété de ville. S'adresser à Horace St-Germain, notaire, 93, rue Mondor, Tél. 51.

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon **"Poêle" usagé** au magasin **BELANGER**
En face de la Station de Police

LOGEMENTS à louer, de 3 pièces à 10 pièces, $11.00 à $20.00. S'adresser à Eugène Benoît, 90, rue Sainte-Anne.

A LOUER.— Logements modernes, situés aux numéros 6 et 8 rue St-Pierre, ville, comprenant six pièces chacun.
Pour informations, s'adresser à Mme Paul-O. Robert, 6, rue St-Pierre, ville. 2fs

A LOUER.— Beau grand logement de douze pièces, y comprises deux chambres de bain. Situé dans l'édifice de la compagnie d'assurance Mutuelle du Commerce. S'adresser à 172, rue Girouard, Tél. 278. jno

ANNONCE SPECIALE.—J'ai plusieurs propriétés à vendre ou à échanger, maisons, terres, locaux d'affaires, etc., aussi grand terrain de 75 pieds de front, au coeur de la ville. Vous qui voulez bâtir, ne manquez pas cette occasion. Aussi, 2 petites propriétés, petit montant d'argent comptant, balance comme loyer. Pour bon placement d'argent, adressez-vous à Fidelin Gélinas, Hôtel Canada, Tél. 230.

A LOUER.— Beau grand logement ensoleillé, 7 appartements, chaud, avec bain, cour, écurie si désiré. Coin Viger et Têtu, Tél. 710-31.

DEUX LOGEMENTS à louer, un de six pièces et l'autre de cinq pièces, chambres de bain. Prix: $13. et $15. par mois. S'adresser à Jovite Sicotte, 237, rue Girouard, ville. jno

A VENDRE.— Radio, ondes longues et courtes; miroir de salon, linge de bébé, linge de dame, guitare hawaïenne. Aubaine pour comptant. S'ad. à 64, rue Sainte-Marie. 1f

A VENDRE.— Vieux journaux à vendre à 1c la lb.
S'ad. au *Courrier.*

A LOUER.— Beau petit logement, chaud et bien propre belle vue, bien éclairé. Occupé par le même locataire depuis 8 ans. Prix raisonnable. S'ad. à 6, rue Centrale, angle Saint-Pierre, village St-Joseph. jno

A VENDRE.— Meubles de ménage et divers articles de maison. S'adresser à 30, rue Concorde, entrée en arrière. jno

Tél. 775 Soir, 918

J.-ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-électricien

Brûleurs à l'huile Timken

248 Cascades St-Hyacinthe

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendions les garder nettes.

Maurice Duplessis

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

Les questions fédérales n'ont rien à faire dans notre mouvement. Ce sont exclusivement des questions provinciales que nous devons envisager.

Oscar DROUIN

84e ANNEE No. 52 — NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS — VENDREDI 19 FEVRIER 1937

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 19 FEVRIER 1937

Camouflage, guillotine!

Les cris de guerre de M. Bouchard.— En marge de son dernier discours du "Reform Club".— L'homme qui traite autrui de menteur.— Ce fameux problème de l'emprûnt provincial de $51.000.000.— Et les destitutions de fonctionnaires.

Le discours de l'hon. T.-D. Bouchard au "Reform Club" de Montréal, samedi dernier, offre un résumé de tous les arguments employés contre le gouvernement Duplessis, par le chef parlementaire de l'Opposition provinciale, au cours de la session d'urgence de l'automne dernier. Il s'y trouve quelques idées, en petit nombre. Ce sont de vieilles idées, auxquelles on n'a pas cru devoir ajouter. Du rabâchage. La moitié du discours tend à établir que le gouvernement d'Union nationale se plaît, se vautre et se roule dans le "camouflage", et que le premier ministre de la province, M. Duplessis, se moque assez souvent de la vérité, — en d'autres termes qu'il ment, qu'il est un menteur. L'argument "camouflage" est une porte de sortie en toutes circonstances, possibles et impossibles. Il ne démontre ni ne prouve rien. Il s'accommode à toutes les sauces. Chaque fois qu'un geste ou un attitude du gouvernement froisse les sentiments des néo-libéraux taschereautistes, M. Bouchard crie: "Camouflage". Argument passe-partout. Quant à l'accusation de mensonges portée contre le premier ministre, on sait ce qu'elle peut valoir dans la bouche de M. Bouchard. Il a si souvent menti lui-même, et jusque dans l'enceinte de l'Assemblée législative, de son siège de député de Saint-Hyacinthe et de chef parlementaire de l'Opposition!

* * *

De toutes les accusations de M. Bouchard contre M. Duplessis, la plus grave apparemment est celle qui a trait à l'emprûnt provincial de $51.000.000. M. Bouchard a écrit dans le "Clairon", puis dans "En avant!" il a dit et répété partout que l'emprûnt s'était négocié à des conditions trop onéreuses. Prenant comme point de comparaison un emprûnt *plus modeste* fait par la municipalité de Saint-Hyacinthe, il prétend que cette dernière a trouvé de l'argent à meilleur compte que le gouvernement provincial et que celui-ci doit être blamé de son incurie. M. Duplessis a répondu lui-même à la diatribe dès lundi soir, dans un discours prononcé à Montréal. Le premier ministre a simplement rappelé un emprûnt récent du gouvernement fédéral, que dirigent les libéraux amis de M. Bouchard, et qui fut négocié à des conditions moins avantageuses que celui de la province. Nous n'entrerons pas dans les détails, que nos lecteurs connaissent par les journaux quotidiens et les ondes de TSF. Signalons seulement qu'il y a plus de points de comparaison entre deux gouvernements qu'entre un gouvernement comme celui de Québec et une municipalité de 16.000 âmes, (chiffre de M. Bouchard). M. Bouchard dit: pourquoi le gouvernement provincial ne pourrait-il faire aussi bien que la ville de Saint-Hyacinthe? M. Duplessis répond: pourquoi le gouvernement fédéral, plus puissant que celui de la province de Québec, fait-il encore plus mal que celui de cette province? A ne pas oublier que le gouvernement fédéral est dirigé par des libéraux, non par des conservateurs ou des hommes de cette Union nationale tant exécrée de M. Bouchard. A se rappeler aussi que les prétentions de M. Bouchard, quant à l'emprûnt de Saint-Hyacinthe, doivent être prises avec un grain de sel.

* * *

Il va sans dire que M. Bouchard a farci son discours, aux bons endroits, de ses habituelles lamentations sur les fonctionnaires destitués depuis l'avènement Duplessis. Il a répété, ici encore, tous les raisonnements usés dont s'enorgueillissent les articles anonymes du "Clairon", et ses articles signés de l'hebdomadaire "En avant!" Ces raisonnements, on sait ce qu'ils pèsent. Ils servent de prétexte à M. Bouchard pour accuser l'Union nationale de mettre à pied, au nom de l'esprit de parti, d'anciens employés du gouvernement. A Montréal comme dans ses articles signés ou non signés, M. Bouchard n'a pas fait la moindre réserve quant aux raisons graves que peut avoir le gouvernement de recommander certaines destitutions. Il ne met pas en ligne de compte que certains fonctionnaires étaient parmi les principaux rouages de la machine électorale du régime Taschereau, et que ces rouages doivent disparaître, dans l'intérêt même de la province toute entière. Il se garde de rappeler les déclarations de M. Duplessis, dès avant les dernières élections, déclarations qui ne prêtaient à aucune équivoque quant au sort des employés incompétents, déloyaux ou malhonnêtes, ou qui auraient trempé dans les petites manigances de l'organisation politique. Sur tout cela, M. Bouchard fait silence. Il crie "Guillotine" comme en d'autres lieux "Camouflage!" Ce sont ses cris de guerre. Il ne lui manque que de se peinturlurer le torse en rouge écarlate, de se coller des plumes d'oie au crâne, de piétiner en cadence autour d'un feu de branches, et peut-être réussira-t-il à faire peur aux petits enfants.

Harry BERNARD

FEU MME N. HUOT

Mme Nectaire Huot, née Rose-Anna Larivière, est décédée lundi à Sainte-Hélène de Bagot, à l'âge de 77 ans. La défunte était la soeur de feu François Larivière, autrefois de notre ville, et la tante de Mlles Larivière, rue Laframboise. Elle ne laisse qu'un fils, le R.F. Antoine-Célestin, (Paul), des Frères Maristes. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Sainte-Hélène.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

LES TAXES ET LA CHARITE

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a dit la semaine dernière ce qu'il pense de la taxation des communautés religieuses. Cela se passait au banquet Leduc, donné en l'honneur du ministre provincial de la Voirie. *On n'a pas le droit*, a dit M. Duplessis, *de taxer la charité. C'est un crime*, a-t-il ajouté, *de taxer le dévouement et le désintéressement*. Et le premier ministre a rappelé que, du temps qu'il était chef de l'Opposition, il lui a fallu en diverses circonstances combattre le principe de la taxation des communautés. Il va sans dire que le député de Saint-Hyacinthe, M. Bouchard, en a attrapé pour son rhume, par la même occasion. Quand certaines municipalités voulurent un jour poser le principe de taxer les communautés religieuses, l'Opposition du temps, à la tête de laquelle se trouvait M. Duplessis lui-même, s'y opposa catégoriquement. Et le premier ministre d'ajouter: *Vous voyez d'ailleurs que M. Bouchard n'est pas du nombre de nos ministres. Il avait été nommé ministre par l'ordre ancien, pour avoir sans doute posé le principe en question. A ce moment, l'opposition, sans parure ni parade, a proclamé que l'idée de taxer la charité et les croyances religieuses n'était ni saine ni morale. Nous sommes encore de la même opinion.* Ces paroles réconforteront justement tous ceux qui, juifs, protestants ou catholiques, voyaient à tout propos, dans le passé, se dresser la menace d'une taxation onéreuse et injuste, que le peuple, en définitive, eût fini par payer indirectement.

ET A CHICAGO

Au même banquet Leduc, parlant avant le premier ministre, le R.P. Journault, curé de Saint-Alphonse d'Youville, traita lui aussi des taxes imposées aux communautés religieuses, dans certaines municipalités. Il rappela que les Petites-Soeurs des Pauvres de Montréal, qui hébergent 250 vieillards dont la ville ne saurait que faire, reçoit de la dite ville $400. par an comme aide dans leur charité, mais doivent payer par contre $1.200 en taxes d'eau. Il va sans dire que les Soeurs trouveraient avantage à n'être pas taxées, même si Montréal ne contribuait nullement à leur oeuvre de bienfaisance. La même communauté des Petites-Soeurs, qui dirige un hospice à Chicago, ne paye pas de taxes dans cette dernière ville. Et les gens de Chicago, d'ajouter le P. Journault, trouveraient d'une souveraine inconvenance qu'on la taxât. Une province catholique comme la nôtre peut prendre des leçons, en matière de charité bien comprise, même dans des pays à majorité protestante.

AU PANIER

Une agence de publicité de Vancouver vient d'adresser à divers hebdomadaires de notre province un contrat d'annonces au moins singulier. Il s'agit, ni plus ni moins, de familiariser le public, par l'entremise des journaux, avec certaines méthodes anti-conceptionnelles. Tous les confrères jetteront sans hésitation au panier une *copie* aussi nettement anti-sociale, ou plutôt la conserveront dans leurs dossiers, à titre de documentation sur le niveau où peut baisser de nos jours la publicité commerciale. Ils seront d'autant plus avisés, en agissant ainsi, que le papier à lettre et l'enveloppe de la compagnie en cause ne comportent pas d'adresse précise et qu'ils pourraient bien, s'ils publiaient, rêver longtemps de se faire payer. On aura remarqué que l'enveloppe, datée de Vancouver par la seule oblitération de la poste, ne portait aucune indication de provenance. La lettre donnait le nom de la compagnie, mais sans adresse non plus.

QUAND VIENDRA DONC NOTRE TOUR?

On commencera dès les premiers beaux jours du printemps, paraît-il, le revêtement permanent de la route qui relie Knowlton à Iberville. Me L.-A. Giroux, président de la Chambre de Commerce de Cowansville, a annoncé la nouvelle. En l'apprenant, les citoyens de la ville et de la région de Saint-Hyacinthe, ceux de Drummondville et des municipalités voisines, se sentiront venir l'eau à la bouche, — si l'on peut ainsi s'exprimer dans les circonstances. Ces gens de Knowlton et d'Iberville sont vraiment heureux, comparativement à tous ceux qui, de Drummondville à Rougemont, et à Saint-Hilaire-sur-Richelieu, doivent se contenter de routes de gravier insuffisamment chargées, et par conséquent archi-mauvaises pendant les trois-quarts de l'année. On ne dira jamais assez que les routes provinciales, dans les régions de Saint-Hyacinthe et de Drummondville, sont parmi les plus mauvaises de toute la province. Une agglomération comme la nôtre, qui compte près de 20.000 habitants, n'est pas encore reliée à Montréal, métropole du Canada, par une route à surface solide et propre. Aucune route convenable ne nous relie non plus aux diverses villes du voisinage. Au printemps, nous sommes isolés comme dans une île, au centre d'une mer de boue. Souhaitons que le nouveau gouvernement provincial songe un peu à nous, dans son programme de rénovation routière. Qu'il ne nous abandonne pas comme l'ancien. Nous ne sommes pas jaloux des bonnes fortunes qui échoient à d'autres, mais il serait temps que notre tour vînt. Il y a déjà trop longtemps que nous l'attendons.

H.B.

Ce fameux emprunt de $51,000,000

L'hon. Maurice Duplessis fait des précisions qui en bouchent un coin au député de Saint-Hyacinthe.— La province était endettée jusqu'aux oreilles, quand M. Taschereau décida de partir.— Tout le montant du dernier emprûnt remboursable en argent canadien.— A quelles conditions emprûnta récemment le gouvernement fédéral?

Nous reproduisons ci-après cette partie du discours de l'hon. Maurice Duplessis, à Montréal, lundi soir, où le premier ministre de la province fit justice des accusations de l'hon. T.-D. Bouchard à son adresse, relativement au dernier emprûnt provincial de $51.000.000. *Le texte cité est tiré du compte-rendu du* Devoir, (16-2-37):

Tout ce que M. Bouchard a trouvé, samedi, ça été de dénoncer l'emprûnt de $51,000,000 fait par la province. Il n'est pas content des conditions auxquelles nous avons obtenu cet emprûnt, et il crie même à l'illégalité. Pauvre M. Bouchard, s'il regardait tout de même!

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, la province était endettée aux banques, pour les comptes courants, d'une somme de $26,000,000; elle devait en plus $6,000,000 pour d'autres comptes en souffrance, et l'échéance d'un autre emprûnt arrivait le 10 novembre. Et ces emprûnts avaient été faits de façon illégale, dans une large mesure, contrairement aux dispositions de la loi du trésor dont les stipulations sont formelles.

Nous avons cru qu'en justice, pour le bon crédit de la province et pour l'intérêt financier de la province, nous devions payer nos dettes. Car il est injuste que la province laisse en souffrance des comptes aux contribuables, ce qui d'ailleurs paralyse la circulation de l'argent; nous estimions aussi qu'il était mal avisé pour la province de payer des intérêts élevés sur la dette flottante lorsqu'il est possible d'obtenir l'argent à meilleur taux.

Comptes soutirés

La province avait payé en intérêts sur les comptes soutirés jusqu'au 30 juin 1936, la somme de $3,863,353 et les taux d'intérêt ont varié de 5½ p. c. à 5 p.c., 4½ p.c. et 4 p.c. et 3½ p.c.

Au 17 août 1936, l'ancien gouvernement avait en circulation des bons du trésor pour une somme de $26,575,000 sur lesquels la province payait 3.2 p.c. d'intérêt. Les mandats impayés émis par l'ancien gouvernement se chiffraient à $4,215,360 et les comptes soutirés aux banques se chiffraient à $6,-879,309 sur lesquels la province payait 3 p.c. d'intérêt.

A part cela, il y avait des comptes en souffrance dus à des milliers de personnes, et à des institutions, pour $5,000,000 ce qui représentait un total passif exigible de $42,669,000. En plus, nous avions à faire face au paiement d'une somme de $10,000,000 qui devait échoir au 1er novembre 1936, à un taux d'intérêt de 5 p.c. emprûnt qui avait été contracté le 1er novembre 1931.

Nous avons emprûnté comme suit: $12,000,-000, à 1 p.c. pour deux ans; $12,000,000 à 1¼ p.c. pour quatre ans; $12,000,000 à 2½ p.c., pour huit ans; $15,000,000 à 3 p.c. pour quinze ans.

Cet emprûnt est le plus considérable qu'aucune province ait négocié depuis la Confédération, et je défie que l'on trouve un emprûnt de cette envergure à aussi bon compte.

En argent canadien

De plus, nous avons fait inscrire que cet argent sera remboursable en argent canadien, ce qui signifie règle générale une diminution considérable. A tout événement, grâce à cet emprûnt nous économisons $250,000 par année, ce qui représente un capital considérable.

70c à Québec — $1.81 à Ottawa

M. Bouchard trouve que notre emprûnt a été trop coûteux. Mais qu'il considère l'emprûnt de $85,000,000 que le gouvernement fédéral vient de négocier. Le gouvernement fédéral a payé pour frais de courtage la somme de $1.75 plus six sous de frais d'impression et annonces, soit $1.81 alors que le gouvernement de Québec a payé, lui $0.70 par cent piastres — l'impression ne nous ayant rien coûté.

Donc alors que le gouvernement fédéral payait $1.81 par $100 nous payions $0.70. Et ce que j'en dis ce n'est pas pour blâmer Ottawa. Au contraire; il a agi dans les meilleurs intérêts de la population, mais je veux signaler l'inanité de l'argument invoqué par M. Bouchard. Car il résulte que le mieux que pouvait faire le fédéral ne représente que 30 p.c. du mieux qu'a fait le gouvernement provincial. Si Québec avait dû payer au même taux que le fédéral il lui en aurait coûté $525,000 de plus. Sans compter que l'emprûnt fédéral de $85,000,000 est remboursable en fonds américains, et on sait par expérience que c'est une condition assez coûteuse qui a parfois entraîné des primes qui allaient jusqu'à 20 p.c.

CORNICHONNERIES DU "CLAIRON"

Les anonymes du *Clairon* deviennent farceurs. A moins qu'ils ne travaillent du panama, comme disent nos cousins de France.

* * *

Ils sont obligés d'user de gros mots à l'endroit de notre directeur, écrit l'un d'eux, parce que le dit directeur ne se borne pas à attaquer de front, sans peur et sans reproche, en journaliste qui se respecte assez pour dire la vérité.

* * *

A-t-on déjà vu pareils godiches?

* * *

Ils accusent le directeur du *Courrier* de ne pas attaquer de front, quand il n'a jamais fait autre chose, signant ses articles à la face de tous, ferraillant contre n'importe lequel des braillards à la solde de M. Bouchard, affrontant les assemblées déchaînées et les procès en libelle.

* * *

Les braves, ce sont évidemment ceux qui se tiennent à l'abri derrière un anonymat confortable pour injurier et insulter.

* * *

Avez-vous bien lu: journaliste qui n'a pas le respect de la vérité. Quand il a été prouvé tant et plus que les anonymes mentent chaque fois que le mensonge leur est un argument, et que leur grand maître, M. Bouchard lui-même, ose mentir officiellement en pleine Chambre, à Québec.

* * *

Et ce sont ces gens qui viennent nous parler de mensonge, avec de petits airs indignés d'adolescentes à peine nubiles.

* * *

Encore une fois, les anonymes s'en prennent à M. Bernard des choses dont l'*Illettré* entend être seul responsable.

* * *

C'est l'*Illettré*, et non pas M. Bernard, qui a promis son pied quelque part à celui des anonymes qui a traité les rédacteurs du *Courrier* d'invertis.

* * *

Et si l'anonyme qui a osé cette injure veut bien révéler son identité, la récompense promise reste à sa disposition.

L'Illettré

Lettre de Québec

(Correspondance exclusive au *Courrier de Saint-Hyacinthe*)

Québec, 18.— La situation politique a failli se corser à Québec la semaine dernière. Mais au moment où nous écrivons ces lignes il semble bien qu'il ne doive se produire rien d'étrange. On avait annoncé, en effet, la démission de l'honorable Oscar Drouin comme ministre des Terres et Forêts. Comme question de fait le collègue de l'honorable Duplessis n'a pas encore donné sa démission, présentement. S'il est pour y avoir du nouveau il se sera produit vraisemblableemnt à la séance du cabinet, mercredi.

On sait officiellement pour le moment que M. Drouin n'a pas les mêmes vues que le reste du cabinet en ce qui concerne la question de l'électricité. Le ministre des Terres et Forêts réclame l'institution d'une hydro provinciale, ou si l'on aime mieux la mise sur pied d'une centrale électrique provinciale pour faire concurrence au trust de l'électricité. Comme le reste du cabinet n'a pas accepté ses vues le ministre a écrit au premier ministre que s'il ne gagnait pas son point il ne pouvait pas coopérer avec le cabinet et que partant il se verra dans l'obligation de démissionner. C'est là que réside le litige. MM. Drouin et Duplessis ont eu une conférence à Montréal lundi. Mardi matin, fait significatif, ils sont arrivés ensemble au Parlement. Cela semblerait indiquer que l'on a trouvé un terrain d'entente. Tout ce que nous savons aujourd'hui (mardi) c'est que le différend est en suspens. Il semble qu'une décision sera prise à la séance du cabinet de demain.

Cette rumeur de démission a fait grand bruit dans la province. Certains journaux en ont profité pour faire des gorges-chaudes où l'invraisemblable couvrait la réalité. La situation est beaucoup plus simple que cela.

Aux beaux jours de M. Bouchard, lorsque ce dernier a accepté d'entrer dans le gouvernement Taschereau avec ses trois lois mutilées, la presse libérale était beaucoup plus discrète. Evidemment, ce clan politique ne nous a pas accoutumés à voir de ses membres tenir à leurs idées.

La prochaine session

A part cet événement la situation est très ordinaire. Le gouvernement se prépare à la session qui s'ouvrira mercredi prochain. Comme en ces deux dernières années, le discours du trône sera irradié à travers toute la province. Nous sommes au fait que le gouvernement annoncera plusieurs mesures importantes. Un certain nombre de celles-ci auront trait à

(SUITE EN 6e PAGE)

Dans nos campagnes

STE-HÉLÈNE

Le 30 janvier, M. Joseph Brouillard de notre paroisse, âgé de 84 ans et 10 mois est décédé à Farnham chez sa fille Mme Napoléon Dufresne, née Ida, où il était depuis quelques mois. La dépouille mortelle fut transportée ici chez son fils, Noël et les funérailles ont eu lieu à St-Eugène de Grantham. Le service a été chanté par M. l'abbé Belcourt curé. Les porteurs étaient MM. W. Messier, Art. Lanoie, M. Ménard et Louis Marcil de Ste-Hélène ainsi que MM. Louis et Omer Duguay de St-Eugène Le défunt laisse dans le deuil ses fils: Joseph de Manchester, N.H., Alfred de Détroit, Noël et Arthur de Ste-Hélène et Pierre de St-Eugène; une fille Mme Napoléon Dufresne, née Ida, de Farnham; son gendre M. H. Dufresne; ses belles-filles Mmes Jos. Alfred Noël, Arthur et Pierre Brouillard, ainsi que 33 petits enfants. Assistaient aux funérailles MM. et Mmes Noël et Arthur Brouillard de Ste-Hélène, M. Alfred Brouillard de Détroit, M. et Mme Pierre Brouillard de St-Eugène, M. et Mme N. Dufresne de Farnham, Mme B. Godin, sa fille Mlle Yvonne et ses fils Armand, Roland et Rhéal; ses petits enfants Gaston, Germain, Roland, Eddy, Joseph, Jean-Louis, Aldor et Paul Brouillard, Mlles Lisa, Blanche, Jeannette, Dora, Emma, Rosa, Marie-Jeanne, Cora et Rita Brouillard, Léopold, Berthe et Léonne Dufresne de Farnham, M. A. et Ernest Désaulniers, Mmes Omer et Georges Duguay, MM. Léo, Georges Etienne Duguay, Mme Henry Duguay, MM. et Mmes Rémi Duguay et R. Poudrette, Mlles Jeanne-d'Arc et Irène Duguay de St-Eugène, MM. Louis, Roland, Alexandre, Maurice et Bruno Gendron de St-Hugues ainsi qu'un très grande nombre d'amis de Ste-Hélène et des paroisses voisines.

———:-o-:———

DUNHAM

Mercredi dernier eurent lieu les funérailles de Mlle Nathalie Plouffe.

—M. et Mme Isaie Loiselle de Ste-Angèle, en visite chez des parents à Dunham.

—Samedi gras dans la salle du couvent eut lieu une partie de cartes organisée par les amicalistes, pour venir en aide aux missionnaires. De nombreux et magnifiques prix furent distribués.

—Mlle Jeannine Loiselle est de retour dans sa famille après avoir subi une opération à l'hôpital de St-Jean.

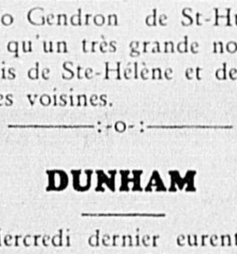
—Mlle Annie Thibault de Sherbrooke en repos dans sa famille pour quelque temps.

—En visite chez M. F.X. Beauvais Mlles Léona et Marguerite Beauvais de Bedford.

———:-o-:———

En excellente santé

M. Zimmer constate que le Novoro du Dr Pierre aide à le maintenir en bonne santé.



M. Leon Zimmer, Minster, Ohio:

"Je veins justement de recevoir un colis de votre bonne médecine, le Novoro du Dr Pierre. Voilà de nombreuses années que je l'emploie et je suis en excellente santé." Une bonne santé peut seulement être obtenue quand les fonctions naturelles de digestion et d'élimination s'accomplissent normalement. Le Novoro du Dr Pierre, médecine de famille qui a fait ses preuves et qui a été employée par des milliers de personnes durant ces 150 dernières années, aide à éliminer les matières nocives du système et bénéficie ainsi à l'état de santé général. Nos remèdes ne sont pas offerts aux droguistes mais seulement à des agents locaux autorisés. Envoyez un dollar ou écrivez aujourd'hui à Dr Peter Fahrney & Sons Co., Dept. RC-4697 256 Stanley St. Winnipeg, Man., pour une généreuse bouteille d'essai de 14 onces.

Livré exempt de douane au Canada.

UPTON

Le 6 courant ont eu lieu les funérailles de M. Arsène Cotnoir, décédé à l'âge de 64 ans, après une longue maladie. Outre son épouse née Marie Labrecque, le défunt laisse quatre enfants: R. Soeur St-Antoine, des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, Marie-Rose, Hélène et Paul-Emile, d'Upton. Lui survit également une soeur Mme Johnnp Tessier de Saint-Hyacinthe.

Le service fut chanté par M. l'abbé Ernest Lapierre. Les porteurs étaient MM. Edmond Laliberté, Edmour Beaudoin, Aimé Côté, Arthur Théberge, Emile Côté et Edmond Ratel. Le deuil était conduit par M. Joseph Donais.

On remarquait dans le cortège M. et Mme Hébert, M. Presseau et sa fille Marie-Claire, Mme Patenaude, ses neveux, MM. Wilfrid Girard et Olivier Tessier de Saint-Hyacinthe; M. Emile Labrecque de Montréal, M. et Mme Joseph Labrecque et M. Alcide Labrecque, Mme J.B. Labrecque et Mlle Thérèse Labrecque d'Upton, M. Félix Senécal, M. J. Houle, Mmes E. Côté, P. Lapalme, Mme William Masson, Mmes Hervé Beauregard et Eugène Savoie, Mme Hubert Vandal et sa fillette, M. Wilfrid Donais, Mlles Anita, Marguerite et Thérèse Donais, Mme Omer Chartier et sa fillette Monique ainsi que les RR. Soeurs de la Présentation de Marie avec leurs élèves.

—Jeudi dernier M. l'abbé J. A. Laurence se rendait à Acton Vale pour assister aux funérailles de M. l'abbé Antoine Roy.

—De passage dans sa famille la semaine dernière M. l'abbé Adélard Belval de Sherbrooke.

—En visite dimanche chez sa mère M. l'abbé Lionel Dupré, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe.

—Mlles Hélène Laflamme et Flore Bouchard sont revenus d'une promenade de quelques jours passés à Saint-Hyacinthe.

—Mme J. Audet de Compton en visite chez sa soeur Mme Joseph Labonté.

—M. et Mme Joseph Noël et leurs enfants Robert et Germain de Windsor Mills chez M. et Mme Omer Chartier.

—M. et Mme Joseph Labonté en visite à Montréal dimanche dernier chez des parents et amis.

Samedi, le 13, est décédée Mme Eusèbe Baril née Georgiana Tellier à l'âge de 86 ans et 8 mois.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 15, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ernest Lapierre, vicaire, lequel chanta également le service. Sa Grandeur Monseigneur J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, neveu de la défunte, assistait au choeur.

Le deuil était conduit par M. Eugène Gaucher, maire du village. Les porteurs étaient MM. Aza Ouellette, Jacques Beaudoin, Joseph Longpré, Albert Paré, Alfred Fréchette et Simon Picard.

Dans le cortège on remarquait, outre M. Eusèbe Baril, M. et Mme F.X. Desmarais, M. et Mme Napoléon Courtemanche et leurs enfants Roland, Armand, Jean et Rita de Montréal; M. et Mme Arthur Bonneau de Woonsocket; Mme Armstrong, M. et Mme Lionel Bouchard; Mme Vve T. Bouchard; Mme J. Lefebvre et sa fille; Mme Napoléon Senécal, tous de Montréal; M. Joseph Boucher de Biddeford Me; M. Arthur Cyr de St-Hyacinthe; M. Antonio Desmarais; M. Gaston Loiselle M. et Mme Euclide Beaudoin; M. et Mme R. Loiselle, M. et Mme J. Albert Lefebvre, M. et Mme Léon Benoît, M. J.A. Yergeau, Mme Albert Longpré Mlle Edna Blanchard et autres d'Upton.

Les congrégations des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre de St-François assistaient en groupe avec leurs dignitaires et bannière respective.

—Mlle Gabrielle Senécal revient parmi nous après avoir passé une quinzaine de jours à Montréal chez des parents.

—M. Paul-Emile Larocque retourne au Séminaire de Saint-Hyacinthe après un repos de deux semaines chez son père M. A. Larocque.

—M. Albert Vanier de Montréal de passage chez son frère M. Alfred Vanier.

—Mlle Claire Laforce de Montréal, de passage chez sa mère Mme Antonio Laforce.

—Le 6 février M. le curé J. A. Laurence bénissait le mariage de M. Hormisdas Laplante, de St-Liboire et de Mlle Yvonne Beaudoin, fille de M. Aimé Beaudoin de notre paroisse. Le chant fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie. Le cantique "Devant Jésus" fut rendu par Mlle Cécile Lafleur; la partie d'alto fut chantée par Mlle Jeanne Gaumond. Mme Jean Vaillancourt touchait l'orgue.

—MM. Marcel Robert, Gabriel Laforce et Patrice Marin, nous sont revenus enchantés d'un voyage à l'Institut Agricole d'Oka, où ils ont suivis durant quinze jours des cours d'agriculture.

—M. et Mme Gabriel Saint-Pierre de Montréal, Mlle Gracia Aubé de St-Eustache ainsi que Mlle Valentine Aubé de Montréal en visite dimanche dernier chez M. et Mme Marc McDuff

—Mmes Georges Messier et Aimé Lacombe, ainsi que Mlle Liliane Lacombe de passage chez M. Josaphat Tétreault de notre paroisse.

———:-o-:———

NORTH STUKELY

Mme Lionel Martin, sa fille Bibiane, M. Arthur Beauregard M. Sylvani Compagna, tous en voyage d'affaires à Saint-Hyacinthe cette semaine.

—M. l'abbé J.H. Coiteux se rendait à Montréal pour assister aux funérailles de sa cousine Mme Lefebvre.

—Mlle Flora Sicard était l'hôte de sa soeur, M. Lefebvre de Montréal.

—M. Benoît Gagnon de passage à Waterloo pour affaires cette semaine.

M. Alcide Rivard était l'hôte de son frère et belle-soeur M. et Mme Alcide Rivard de Foster dernièrement.

—Mme V.O. Lussier de Valcourt ainsi que son fils Georges et son amie Mlle Desrosiers rendaient visite à M. et Mme Georges Côté.

—M. Roland Beauregard en visite chez M. Henri Beauregard dimanche.

—M. et Mme Joseph Bourassa ainsi que leur fille Rita, tous chez M. et Mme R. Reid.

—Parmi les invités chez M. Sylvanie Compagnan on remarquait: M. et Mme Louis Gagnon, leur fils Jean-Paul, M. et Mme Emile Plante, leurs enfants: Jeannine et Robert, M. et Mme Euclide Plante, leurs enfants, Mme Vve Plante et sa fille Emma, M. et Mme Jean-Baptiste Compagna.

Tracassée par boutons et eczéma

Un teint intact après six semaines de Kruschen

"Pendant ces deux dernières années", écrit une dame, "j'eus le visage couvert de boutons et de taches rouges et j'avais aussi de l'eczéma sur le cou et les avant-bras. J'essayai lotions, crèmes et onguents, sans résultat. Fort heureusement, je me décidai à essayer Kruschen, et je puis dire sans exagération qu'en six semaines, tous boutons avaient disparu et je n'ai pas souffert d'eczéma depuis. Je prends Kruschen régulièrement tous les matins et je ne saurais m'en passer." — (Mme) J.A.

Les boutons et l'eczéma sont souvent dus aux impuretés du sang — poisons irritants que les organes paresseux ne peuvent expulser de l'organisme. Les Sels Kruschen aident à normaliser le fonctionnement des organes et préviennent ainsi l'accumulation des impuretés dans le sang.

———:-o-:———

ST-DOMINIQUE

Le 7 février mourait un de nos plus vieux citoyens de la paroisse, dans la personne de M. Trefflé Chagnon à l'âge de 93 ans et quelques mois, après une courte maladie. Les funérailles ont eu lieu le 10 février à 7 hres 45. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ernest Bouvier curé qui chanta aussi le service.

Conduisait le deuil son fils, M. Ulric Chagnon. Les porteurs étaient MM. Ovide Chagnon, Hormisdas Dupont, Urgèle Lapalme, Ovide Lapalme, Wilfrid Têtreault, Léandre Roy Il laisse dans le deuil trois fils: Ulric, Joseph, Fernando; trois filles, Mme Augustin Thuot, Mme Joseph Archambault, Mlle Alice Chagnon.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Emile Coderre de St-Liboire.

—Le 11 février M. Delvini Deslandes et M. Léopold Martin étaient de passage à Saint-Liboire pour assister aux funérailles de leur tante Mme Auclair.

—Le 11 février M. l'abbé Ernest Bouvier curé et M. l'abbé Jodoin, vicaire, se sont absenté pour assister aux funérailles de M. l'abbé J.A. Roy, curé d'Acton Vale.

———:-o-:———

S.-Ignace-de-Stan'ge

Mlle Marguerite Bérubé, d'Iberville, passe la fin de semaine dans sa famille.

—M. Arthur Bouchard, de cette localité a été l'heureux gagnant du $5.00 qui était en tirage au profit des oeuvres paroissiales, depuis quelques semaines.

—Mmes Louis Kérouack et Adhémar Poutré de passage à Bedford, récemment.

—M. et Mme J.B. Fournier leur fils J.B. et Mlle Cécile Fournier, de Stanbridge est chez M. et Mme Hormisdas Racine, récemment.

—Nous regrettons d'apprendre que Mme Benoît Labonté est retenue à sa chambre depuis quelques jours. Nous formulons des voeux pour son prompt rétablissement.



CIGARETTES
SWEET CAPORAL

ST-JEAN-BAPTISTE

M. l'abbé J.O. Gadbois prêcha l'heure d'adoration au premier vendredi de février. Les élèves du couvent exécutèrent de pieux cantiques. Leurs voix si bien exercées pénètrent jusqu'à l'âme des fidèles.

—Les exercices du carême ont lieu dans notre église paroissiale, chaque mercredi et vendredi.

—L'appel de Dieu s'est fait entendre encore et cette fois dans un triple écho. Sont parties pour le noviciat de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe: Mlle Berthe Chagnon, fille de M. et Mme Joseph Chagnon, Mlle Georgette Roy, fille de M. et Mme L.A. Roy, Mlle Cécile Denis, fille de M. et Mme Herménégilde Denis.

A ces jeunes filles, nous souhaitons la santé, le bonheur et la persévérance dans leur mission généreuse.

—Mme Arsène Forand, née Blanchard est décédée à l'âge de 58 ans, à la suite d'une longue maladie. Ses funérailles eurent lieu le 4 février.

—Un jeune foyer vient d'être plongé dans le deuil par le départ prématuré de Mme Omer Viens, de Saint-Mathias, décédée à l'âge de 26 ans et 6 mois. La défunte née Laurette Meunier, était la fille de M. et Mme Euclide Meunier, de notre paroisse. Elle mourut à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal où elle était hospitalisée depuis deux semaines. Elle laisse trois enfants de 6 ans, 3 ans et 1 an.

Les funérailles eurent lieu le 13 février. Le R.P. Léonide Barsalou, des Pères Blancs d'Afrique, chanta le service. MM. Euclide Meunier et Omer Viens conduisaient le deuil.

Les porteurs étaient MM. E. Meunier, Georges, Ernest, Oscar et Wellie Viens ainsi que M. S. Benoît.

A l'issue du service, M. Fridolin Meunier, N.P., de Cowansville chanta Les Adieux, de Schubert.

—Le 15 février, M. Raymond M. Pucet, secrétaire général de l'U.C.C. est venu donner une conférence à notre cercle. Il parla spécialement de coopération pour achats, ventes ,etc.

—Le 17 février M. l'agronome Lambert présidait la journée agricole. Au cours de l'avant-midi, il y eut conférence et l'après-midi fut consacrée aux démonstrations pratiques chez M. Alfred Hamel.

—MM. Oscar et Willie Viens et Mlle Georgette Viens de St-Hyacinthe étaient dans notre paroisse, ces jours derniers.

—Mlle Christine Roy, de Montréal est venue pour le départ de sa soeur Georgette.

———:-o-:———

ST-SIMON

M. et Mme Georges Cusson et Mlle Thérèse Cusson de Cowansville ainsi que M. Germain Desnoyers et Mlle Laurette Desnoyers d'Abercorn en promenade chez Mme Victor Cusson.

—M. et Mme Laurent Côté de St-Hyacinthe en promenade chez M. Léopold Valcourt.

—M. et Mme Maurice Houle de St-Hyacinthe en promenade chez M. Albert Houle.

—M. Augustin Grandpré décédait le 15 courant.

———:-o-:———

Mont S.-Grégoire

Les pieux exercices du carême sont fidèlement suivis par tous ceux dont les occupations le permettent, et notre jeunesse écolière dirigée par ses dévouées institutrices.

—Le R.P. P. Bernard, S.J., arrivé récemment de Chicoutimi était lundi l'hôte de son vieux père, M. G.P. Bernard d'Edmonton, à la résidence de M. A. Quintin. M. Bernard n'avait pas vu son fils Jésuite depuis près de six ans. Aussi, grand fut le bonheur de cette réunion intime.



Un thé vert sans égal

THÉ VERT "SALADA" 523F



LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES....ET LEUR BANQUE



L'INDUSTRIE HYDROELECTRIQUE

Fondée longtemps avant qu'on eût même rêvé de l'utilisation commerciale de l'électricité, la Banque de Montréal a vu surgir l'industrie hydroélectrique dès ses débuts et elle a apporté son aide et ses services financiers à chaque phase de l'utilisation de la houille blanche pour fins industrielles et domestiques.

Grâce à l'abondance de la neige et de la pluie sur les hauteurs, et aux vastes réservoirs de force que constituent ses lacs nombreux, le Canada a l'avantage d'avoir un approvisionnement sûr de force hydro-électrique à une distance qui permet de la transmettre aux principaux centres industriels. Un seul pays, les Etats-Unis, a un total d'aménagements hydro-électriques plus grand.

Plus des trois-quarts des machines motrices employées dans les industries manufacturières au Canada sont mues à l'électricité. Soixante-dix pour cent des foyers canadiens — à la ville et à la campagne — ont installé ce "serviteur" moderne.

L'énergie hydroélectrique a été un facteur important du rapide développement des industries minières. Elle a été un facteur déterminant pour l'affinage des métaux usuels extraits des mines canadiennes, qui était encore, il y a à peine quelques années, le monopole de l'étranger. L'utilisation des chutes d'eau a également été de pair avec l'essor des grandes industries forestières du Canada.

La production d'énergie hydroélectrique a progressé constamment depuis la reprise de 1932 et elle a atteint chaque année de nouveaux sommets. La production *per capita* n'est dépassée que par celle de la Norvège, et, pourtant, le Canada n'a encore aménagé qu'un sixième de ses forces hydroélectriques utilisables connues.

Les industries hydroélectriques et leurs employés par tout le Canada trouvent à la Banque de Montréal l'aide et les services bancaires dont ils ont besoin.

BANQUE DE MONTREAL

"UNE BANQUE QUI FAIT BON ACCUEIL AUX PETITS DEPOSANTS"

Succursale de St-Hyacinthe: J. J. G. RICHARD, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE....FRUIT DE 119 ANNEES DE FRUCTUEUSES OPERATIONS

PAGE FÉMININE

Un conte

Le geste de l'Alsace...

J'écris cet article devant une petite étude, peinte, l'an dernier au sommet de Sainte-Odile, de la terrasse même du couvent où Mgr Brunissen m'accueille toujours si aimablement.

Elle représente les montagnes voisines, dont les forêts de sapins, couleur de velours sombre, descendent à pic sur l'immense plaine d'Alsace, toute claire, toute verdoyante, toute ruisselante de soleil.

Et si on ne distinguait pas, dans la brume lointaine, des petits points rouges qui sont des villages, on dirait une mer laiteuse, bordée d'azur, lequel est l'idéale ligne bleue des Vosges.

Et je songe aujourd'hui, avec émotion, que, dans ces villages, il y a des milliers de foyers, habités par tout un peuple, dont je suis issu, et que ce peuple vient à mon secours avec de la beauté.

Et pas avec de la beauté générale, mais avec sa beauté à lui, si spéciale, si caractérisée.

En l'honneur de sa Sainte tant aimée, il fleurit sa fleur alsacienne.

* * *

Maintenant, voici des précisions:

Spontanément, la Chorale de la cathédrale de Strasbourg, dirigée par M. l'abbé Hoch, m'a offert de venir le dimanche janvier, pour donner, dans la cathédrale de Paris, à 17 heures, sous la présidence de S. Em. le cardinal Verdier, une audition de musique religieuse, suivie d'un Salut très solennel, en faveur de l'achèvement de l'église Sainte-Odile.

Vous pensez si j'ai accepté!

* * *

Mais, cette Chorale, je veux *vous* la présenter:

Elle a eu, d'abord, une vie cachée, travaillant dans le recueillement, loin des grandes scènes du monde, cherchant à se rendre digne de son rêve.

C'est qu'il n'est pas facile de réunir, pour la réalisation d'un même idéal, tant de caractères différents.... d'initier tant d'esprits aux mystères de l'art musical religieux, et de les amener, dans une harmonie totale et ascendante, à exprimer la beauté cachée de notre foi catholique.

Il fallait pour cela un "chef" dans le sens aboslu du mot..... un chef possédant, avec une science musicale sans défaillance, du tact, de la ténacité et de l'audace.

Ce chef fut l'abbé Hoch, un timide en apparence, mais qui, dès qu'il tient une baguette, surgit, plein de hardiesse, et conduit, avec une fougue sans cesse contrôlée, ses 150 exécutants à la victoire.

* * *

Et à quelles victoires!....

Depuis 1929, quand cette chorale paraît, c'est l'éclatant succès dans les auditoires les plus avertis.

En janvier 1935, la Société Internationale des Amis de la Musique Française invite la Chorale de Strasbourg à donner deux séances à Paris, aux Concerts Pasdeloup.

Dans la première, présidée par S. Em. le cardinal Verdier, la Chorale chanta l'*Oratorio* de Bedlioz: *l'Enfance du Christ*.... Dans la deuxième, présidée par M. Albert Lebrun, président de la République, elle chanta le *Déluge* de Saint-Saëns et *Rébecca* de César Franck.

L'impression fut immense, et franchit aussitôt nos frontières.

Salzbourg, Innsbruck, Vienne, si avides de beauté musicale transcendante, voulurent entendre cette fameuse Chorale alsacienne.

Le témoignage de la presse fut unanime.

Les chanteurs de la Chorale avaient enthousiasmé tout le monde par la franchise de leurs attaques, la fraîcheur de leurs voix, l'équilibre souple et le fondu de leur exécution, témoignage d'un long et méticuleux entraînement, et aussi par la clarté de leur articulation, vertu rarissime, qui fait que le public ne perd pas un mot de ce qu'ils chantent.

* * *

Et puis, toute cette beauté est mise au service de la religion.

Les membres de la Chorale ne sont pas seulement des musiciens, ils sont des chrétiens, protégés, encouragés par ce grand animateur qu'est Mgr Ruch, évêque de Strasbourg.

Ils ne cultivent pas l'art pour l'art, mais l'art pour chanter Dieu, et le faire entrer, par la Beauté, dans le coeur de tous. Désintéressement total de chacun; tout l'élan, tous les efforts personnels tendus vers leur but, qui est l'expression impeccable de la beauté religieuse.

* * *

Ce fut cette Chorale qui, le 13 septembre dernier, devant toute l'Alsace, prêta son concours à son évêque pour les grandoises manifestations du Congrès eucharistique.

C'est elle qui, demain soir, chantera, à Strasbourg, pour l'ouverture de la Semaine sociale.

C'est elle qui viendra chez nous, dimanche prochain, à janvier, à 5 heures du soir, à Notre-Dame, pour aider, dans sa si lourde tâche, le plus écrasé des curés, dont la famille maternelle habite, depuis toujours, le Val de Villé, et qui, tout petit, montait déjà au Hohwald et à Sainte-Odile.

* * *

La capitale se prépare à lui faire fête.

La Chorale sera, dès son arrivée, samedi soir, reçue officiellement à l'Hôtel de Ville par le Président du Conseil Municipal de Paris, qui lui souhaitera la bienvenue.

Elle sera ensuite reçue à l'Elysée par le Président de la République, toujours heureux de saisir une occasion de témoigner à l'Alsace la sympathie de la Mère-Patrie.

Je la remercierai moi-même, dimanche, du haut de la chaire de Notre-Dame. Mais, dès aujourd'hui, je lui envoie mon meilleur, mon très cordial et "alsacien" merci!

* * *

Que Dieu bénisse ces prémices....

Lisez la Plaine, mon Bulletin paroissial, vous verrez si elle monte....

Et, dans un an, je vous invite tous à chanter le *Magnificat* dans l'église Sainte-Odile de Paris!....

Pierre L'ERMITE

———:-o-:———

FARNHAM

Mme J. Dubé de Gégantic, de passage chez sa fille Mme P. Gagnon, récemment.

—M. Eugène Gingras et Mme J.A. Buissière de Montréal de passage chez Mme A. Langdeau la semaine dernière.

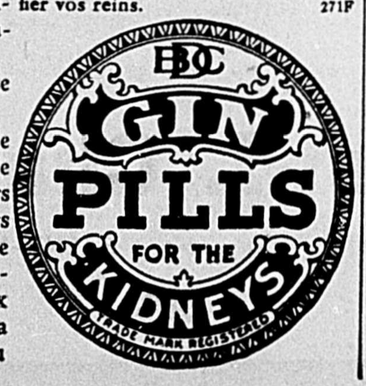
—Mme Jeffrey Veuillot de Ste-Thècle en visite chez sa soeur, Mme Bruno Bordeleau, récemment.

—M. et Mme Gérard Leduc sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Carmen.

—Mme J. Archambault de Boston en promenade chez sa soeur Mlle Jeanne-d'Arc Dupont, ces jours derniers.

LA BONNE SANTÉ

s'en ira vite si vous négligez des reins en mauvaise condition. Le mal de dos, l'écoulement restreint et douloureux de l'urine, l'enflure des articulations sont des avertissements. Prenez les Gin Pills pour soulager et fortifier vos reins. 271F



LE COURRIER DE TANTE ODILE

Question: Est-on obligé de choisir des teintes pâles et du matériel de soie pour garnir une chambre à coucher? Gisèle V.

Réponse: Pas nécessairement. avec de beaux meubles foncés par exemple, des meubles en acajou ou en noyer ou en chêne fumé, vous pouvez faire le choix d'un reps de laine pour vos draperies et votre couvre-lit. Vous aurez ainsi un genre moderne et plus masculin.

* * *

Question: Lorsque l'on reçoit et qu'on offre, au salon, du gâteau (des petits gâteaux) et du café, doit-on tout servir dans la même assiette et doit-on passer une fourchette avec le gâteau? En peine.

Réponse: Vous devez offrir le café dans une tasse et soucoupe naturellement et le gâteau dans une petite assiette avec fourchette à dessert. Lorsque vous adoptez ce genre de réception pour le thé, veillez à ce que chacune de vos invitées aient une table basse à portée afin de déposer sa tasse de café. Elle ne peut pas tenir tout cela sur ses genoux!

* * *

Question: J'aime un garçon et il m'a déjà dit qu'il m'aimait. Seulement, sa famille est déménagée depuis quatre mois. Je lui ai écrit mais il ne me répond pas. Je l'ai rencontré durant le temps des fêtes et il m'a dit qu'il ne me répondait pas parce que sa mère ne voulait pas qu'il "sorte" avec les jeunes filles. Que faire? Aimante.

Réponse: Ne lui écrivez plus chez lui. Attendez. S'il vous aime réellement, il trouvera bien un moyen de vous répondre et de vous voir. Mais vous ne gagnerez pas ce point en lui dressant des embûches journalières par vos lettres quotidiennes.

* * *

Question: Dans la décoration d'une chambre, est-il défendu de choisir plus de deux couleurs pour être à la mode? Future mariée.

Réponse: Mais non! mademoiselle! D'ailleurs la mode recommande l'emploi de plus de deux teintes dans l'agencement des intérieurs modernes.

* * *

Question: J'ai une grave question à vous poser. Je sais que le mari de ma soeur sort avec une autre femme. Que dois-je faire? Je trouve que ma soeur fait pitié. Dois-je l'avertir? Inquiète.

Réponse: Si vous lui ouvrez les yeux, alors, elle fera encore plus pitié. Un mal qui n'est pas connu est un demi-mal! Attendez encore. Peut-être votre beau-frère adoptera-t-il une meilleure conduite. Il vaut mieux, en règle générale, ne pas s'immiscer dans les affaires d'autrui.

* * *

Question: Chère Tante Odile, j'aime un jeune garçon depuis un an. Mais il a perdu son emploi depuis cinq mois et n'en a pas encore trouvé un autre. Dimanche dernier, il m'a dit qu'il ne viendrait pas me voir aussi souvent et que j'étais libre de sortir avec d'autres hommes si je le désirais. Que penser? Que penser? Désire-t-il sortir avec d'autres femmes lui-même? Je suis en peine.

Réponse: Il n'y a pas lieu de craindre une telle catastrophe. Cet homme vient de vous donner la plus grande preuve d'amour que vous puissiez demander. Il offre de vous rendre votre liberté parce qu'il juge sa position fausse, sans emploi. Je vous conseillerais au contraire d'attendre avec lui et de lui prodiguer encouragement et joies. Cet homme réussira tôt ou tard Bienvenue encore.

* * *

Question: chère Tante Odile, je me trouve bien à plaindre. J'aime un jeune homme mais il ne veut pas sortir avec moi parce qu'une fois, je ne me rendis pas à un rendez-vous que je lui avais donné. J'ai beaucoup de peine. Que faire? Joliette V.

Réponse: Mettez-vous à la place de ce jeune homme. Ne penseriez-vous pas comme lui si vous étiez l'offensé? Si vous désirez que ce jeune homme revienne de la mauvaise impression qu'il a de vous, faites-lui des excuses pour votre absence au rendez-vous donné et demandez-lui de vous donner une nouvelle "chance".

* * *

Question: Chère Tante Odile. J'aime un jeune homme qui vient me voir chez-moi très souvent mais il m'a emmenée au cinéma seulement deux fois dans quatre mois. Il aime mieux veiller chez-moi jusqu'à des heures avancées de la nuit. Coeur peiné.

Réponse: Puisqu'il accepte si souvent l'hospitalité de votre toit, il devrait en retour vous offrir quelques distractions. D'un autre côté, peut-être lui est-il impossible de vous emmener au cinéma à cause d'un manque de fonds! En ce cas, il ne devrait pas vous faire perdre votre temps.

* * *

Question: Ma soeur doit se marier bientôt. Elle m'a demandée de l'aider à décorer sa maison. Elle veut choisir pour son *living-room* des abats-jour de lampes blanches et des tentures vertes et rouille. Et tout le *living room* sera blanc. Que pensez-vous de ce choix? Je le trouve un peu fade. Madeleine.

Réponse: Je le trouve très moderne, Moi. Mais je préférerais une teinte foncée comme "fond" de l'appartement: le rouille par exemple et je choisirais les accessoires blanches.

* * *

Ecrivez à Tante Odile. Demandez-lui des renseignements sur l'étiquette, la mode, la beauté, la littérature, vos peines de coeur ou autres perplexités que vous voudriez voir éclaircir. Elle vous répondra absolument gratuitement et avec grand plaisir.

Tante ODILE

———:-o-:———

L'école du mensonge scientifique

Cette école enseigne l'art de tromper; on l'appelle parfois "l'art de mener les foules" ou encore "propagande". Car on ne s'improvise pas menteur professionnel et il ne suffit pas d'énoncer une contre-vérité pour la faire admettre. Il faut avoir étudié la savante technique des comités secrets, perfectionnés au cours des siècles avec toutes les ressources de la psychologie, de la suggestion, voire même de l'occultisme. Il faut apprendre à se servir de trucs ou procédés dont l'efficacité a été démontrée par l'expérience.

Alors seulement on possédera une arme redoutable, baguette magique grâce à laquelle le mensonge attire et charme, s'impose peu à peu et finit par sembler être une vérité évidente. Cette arme est aujourd'hui entre les mains des ennemis de la civilisation, des communistes, révolutionnaires, antichrétiens. Ils ont ainsi pris un sérieux avantage sur nous.

Nombreux sont les moyens d'induire en erreur et leur énumération nécessiterait un volume. Nous nous bornerons à signaler les plus fréquemment utilisés.

Il y a d'abord: la déformation systématique du sens des mots. Beaucoup d'hommes sont attachés à la démocratie par exemple, qui représente à leurs yeux un idéal d'ordre et de liberté, tandis que le bolchévisme leur paraît en être le contraire. On commencera par insinuer que bolchévisme et démocratie ont des traits de caractère communs, puis un jour on déclarera qu'il n'y a entre eux aucune différence. La presse communiste utilise couramment dans ce but le mot démocratie pour bolchévisme et il en résulte une confusion suffisante pour qu'un honnête démocrate éprouve soudain sans s'en douter une sympathie réelle pour la "démocratie bolchévique qui lutte pour la liberté".

Voilà le mot "liberté" dans l'engrenage. Quel sens peut-il avoir, appliqué à un régime de tyrannie et de terreur? Qu'importe! pourvu que règne la confusion indispensable à l'art de tromper, qu'on oublie le vrai sens des mots comme civilisation, morale, progrès....

Un autre procédé consiste à faire entendre deux ou plusieurs termes constamment associés: fascisme et guerre par exemple. On manifeste, on crée des ligues contre le fascisme et la guerre réunis, pour que l'on évoque l'autre automatiquement, insinuant qu'ils vont toujours de pair.

On associera de la même manière: communisme et liberté, paix et sécurité collective., Etc. On les transformera en véritables "slogans", dont le sens échappe au grand nombre, mais qui atteignent le but suggestif voulu.

Enfin il y a le système de la "dénomination nouvelle", destiné à faire paraître comme nouveau un phénomène connu depuis longtemps. La soudaine apparition de blocs "idéologiques" en est un exemple typique. On nous apprend que lorsqu'un pays cherche à se défendre contre le péril communiste, il fait de l'idéologie. A ce compte nous en avons fait de tout temps sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose, puisque dans les pays civilisés il y a au moins deux blocs idéologiques qui se font la guerre: le monde des criminels et la police.

Notons en passant que toute lutte contre le communisme devient une lutte idéologique, mais qu'on n'a jamais encore, à notre connaissance, qualifié de guerre idéologique celle que le Komintern poursuit contre la civilisation occidentale.

Ce rapide examen du grand art de tromper doit décider les élites à lui opposer une barrière solide.

Il n'y a qu'un moyen pour cela: dévoiler le mécanisme de ces procédés, car ils n'ont pas de prise sur un homme averti. Sinon les masses risqueront de tomber dans les pièges que lui tendent de mauvais bergers, soucieux seulement de les mener à l'âbîme.

D. de Z.

Rhumes
Enrayez votre rhume tout de suite avec
ABBEY'S
Le sel de santé

Un bon éclairage est si peu coûteux
Fabrication canadienne
POUR MEILLEUR ÉCLAIRAGE — MEILLEURE VUE — EMPLOYEZ LES
Lampes
EDISON MAZDA
L-36F
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

UNE ECONOMIE EXTRAORDINAIRE
pourvu que vous
ACHETIEZ ACTUELLEMENT!

La laveuse électrique
"Chatelaine"
Il n'en reste que quelques-unes!

$77 comptant

ou $7.50 comptant et 24 mois pour payer

Fabriquée spécialement pour nous par l'un des manufacturiers canadiens les plus réputés. La vente sera close positivement le 2 mars mais nous pensons que la dernière laveuse sera vendue bien avant cette date. Capacité de sept livres; cuve cannelée, à profil fuyant; super agitateur à six lames. Mécanisme de longue durée. Moteur n'exigeant pas d'huile. Magnifique tordeur moderne s'ouvrant instantanément. Base renforcée en acier pressé. Le genre de laveuse électrique que vous avez toujours désiré.

GRATIS avec chaque laveuse un panier à linge en métal

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Pain gâté?
Attention au levain!
Le Royal vous protège contre les non-réussites



Le Royal est toujours très actif . . . et pur! Chaque gâteau est enveloppé hermétiquement

POUR être appétissant, le pain doit avoir une fine texture, être savoureux et ne pas laisser soupçonner le moindre goût de sur ou de levain.

Pour cela, le levain est très important. Employez le *Royal*, sur lequel on peut invariablement compter, parce qu'il conserve toujours toute sa force et est dépourvu d'impuretés. C'est le seul levain sec qui soit enveloppé hermétiquement.

Aujourd'hui, 7 ménagères canadiennes sur 8 emploient le Royal quand elles cuisent avec le levain sec. C'est parce qu'elles savent qu'elles peuvent s'y fier, même si le levain est vieux de plusieurs mois. Depuis plus de 50 ans, le Royal est reconnu comme un prototype de qualité supérieure.

N'expérimentez pas avec des levains de marques inférieures. Tenez-vous-en au Royal.

Demandez la brochurette GRATUITE

Pour obtenir des résultats uniformes dans la fabrication du pain, *il importe de garder la pâte à une température égale.* Le Livre de Recettes du Levain Royal vous indique comment prendre soin de la pâte. Il vous donne aussi 23 recettes éprouvées de pain, brioches et petits pains. Envoyez le coupon ci-dessous.



ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS

Standard Brands Ltd.,
Fraser & Liberty St.,
Toronto, Ont.

Veuillez m'envoyer gratis le Livre de Recettes du Levain Royal.

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ **Prov.**_____

— NOTES LOCALES —

AU CONSEIL

Procès verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, dans l'hôtel de ville, le lundi, 15 février 1937, à 8 hres du soir selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la cité à laquelle sont présents: Son Honneur le maire Bouchard, ainsi que les échevins Guillet, Richer, Picard Godbout, Chabot, Bergeron et Sylvestre, formant quorum sous la présidence du maire Bouchard.

Les minutes des deux dernières séances sont lues et approuvées telles que lues par le greffier.

Une copie de l'avis public annonçant la préparation du rôle de perception des taxes pour l'année 1937 est produite et déposée aux archives.

Une invitation de l'Union des Municipalités Canadiennes de prendre part à un congrès qu'elle tiendra à Ottawa les 16 17 et 18 mars prochains est communiquée au conseil et laissée sur la table.

Le rapport mensuel du département de police et feu ainsi qu'un rapport spécial sur l'incendie survenu le 31 janvier dernier sur la rue St-Michel sont produits et déposés aux archives.

Il en est de même pour un rapport de l'analyse de l'eau faite par les chimistes des laboratoires du ministère de la santé.

Il est donné connaissance d'un rapport du secrétaire de l'assistance municipale. M. Conrad Morin avisant le conseil que le gouvernement de la province a accepté les demandes de secours faites par la cité pour le mois de février.

Dépôt est fait d'un rapport de M. Conrad Morin, secrétaire de l'assistance municipale concernant les enquêtes qu'il a pu faire sur chacun des signataires de la requête pour secours produite au conseil à sa séance du 18 janvier dernier.

Il est aussi produit un mémoire signé par M. Wilfrid Beauregard président de l'Association des Chômeurs de Saint-Hyacinthe, exposant l'état et la situation de ces derniers, aux autorités municipales.

Comme ce rapport et ce mémoire sont de volumineux documents dont le conseil ne peut disposer sans une étude sérieuse, ils sont unanimement référés à la prochaine séance.

Une lettre au conseil municipal de la cité de Verdun priant la cité d'adopter une résolution qu'il a lui-même adoptée concernant le taux maximum des intérêts sur hypothèques et obligations, est communiquée au conseil et laissée sur la table.

Le greffier dépose sur la table les copies de résolutions qui ont été adoptées par divers conseils municipaux, favorisant la construction de la route Montréal-Québec vie St-Hyacinthe Drummondville et Victoriaville et qui sont les suivantes: paroisse de Ste-Marie-Madeleine, paroisse de Beloeil, municipalité du village Saint-Basile le Grand, Corporation du village St-Hilaire, Corp. du village McMasterville, paroisse St-Simon de Ramsay, municipalité du village de Ste-Madeleine, paroisse Notre-Dame du Bon Conseil.

Une lettre de la Station de Service Desmarais Enrg. au sujet du paiement de taxes et de distribution de patronage est lue et laissée sur la table.

Une contre-requête signée par un certain nombre de teinturiers s'opposant à la demande faite au conseil de porter de $15.00 à $165.00 le coût annuel de la licence pour l'exercice de ce genre de métier, est produite et déposée au dossier de cette affaire.

L'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Bergeron et il est résolu que le gouvernement de cette province soit prié d'autoriser la cité à distribuer, durant le mois de mars prochain, aux chômeurs nécessiteux, une somme de $2500.00, somme dont la ville absorbera un tiers, la balance devant être à la charge des gouvernements fédéral et provincial.

Avec la permission du conseil, l'échevin Bergeron rapporte à une prochaine séance la prise en considération du règlement No 494 dont il a précédemment donné avis.

Le conseil approuvant à l'unanimité qu'une somme additionnelle de $150.00 soit ajoutée au montant de $4000.00 mentionné dans l'avis de motion donné à la séance du 6 février courant par l'échevin Godbout, ce dernier propose, appuyé par l'échevin Richer et il est résolu qu'un montant n'excédant pas $4150.00 dont 25% sera imputable au budget de l'année courante et 75% emprunté du fond de roulement de la cité et remboursable par parties égales dans les budgets de 3 années à venir, soit mis à la disposition du département de la voirie pour payer le coût d'un camion, d'une charrue et autres accessoires, dont l'achat a été décidé par résolution du conseil adopté à la séance spécial du 6 février dernier.

L'échevin Chabot donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement suivant:

No 501 — Règlement amendant le règlement no 481 tel qu'amendé par les règlements nos 487 et 491, à l'effet de prolonger de nouveau le délai octroyé à la Central Quebec Light & Power Co. Ltd., pour commencer l'aménagement de son pouvoir hydraulique, ainsi que celui où elle devra fournir du courant.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Guillet et le conseil approuve qu'une somme de $50.00 soit payée pour frais au procureur de M. Raoul Legaré, sous la condition que ce dernier accepte en règlement final la somme de $500.00 que le conseil lui a votée le 19 octobre 1936 pour dommages résultant d'un accident survenu le 10 juillet de la même année lors des travaux exécutés au pont Barsalou.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Guillet et il est résolu que la liste des comptes soumise par le trésorier et recommandée par le comité des finances soit approuvée et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

———:-o-:———

ENTRAINEMENT ANNUEL

Les quartiers généraux du Régiment de Saint-Hyacinthe annoncent que les exercices de l'entraînement annuel commenceront, dans la salle des manoeuvres de l'Arsenal, rue Laframboise, lundi soir, 8 mars prochain. Les militaires devront s'inscrire les 1er ou 3 mars prochain.

Comme par les années passées, l'entraînement se fera sous le commandement du lieutenant-colonel Roland Pothier, O.C., du Régiment de Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

BINGO

Mardi, 2 mars, dans la paroisse du Christ-Roi, aura lieu un Bingo organisé par les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, au bénéfice des oeuvres paroissiales.

Les billets sont en vente chez MM. Charles Bouchard, barbier, rue Concorde; Z. Larochelle, boucher-épicier, rue Cascades; Mlle Herminie Fontaine, nouveautés, rue Cascades.

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

Mme Hector Ménard désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont envoyé des objets — de même que celles qui ont prêté si généreusement leur concours de quelque façon, — contribuant ainsi au succès de sa table des Tertiaires (No. 1) et de la Table de Loterie, au dernier Bazar de l'Hôtel-Dieu.

LETTRE DE QUÉBEC

(SUITE DE LA 3E PAGE)

l'industrie forestière. Le congrès forestier tenu à Québec la semaine dernière a remporté un succès complet. Plusieurs résolutions très importantes y ont été adoptées et feront, pour la plupart, l'objet de législation.

L'honorable Oscar Drouin a conduit ce congrès de main de maître. Sa manière d'agir lui a valu les plus grands éloges et des employeurs et des travailleurs en forêt de même que de la presse indépendante. Le premier ministre lui-même a tenu à manifester l'intérêt qu'il porte au problème en assistant aux délibérations.

Les bûcherons

On peut dire dès maintenant que le contrat collectif de travail sera mis en application dans l'industrie forestière. C'est donc dire que les bûcherons seront mieux traités à l'avenir que dans le passé. On croit que le ministre des Terres et Forêts mettra tout de même sur pied un organisme qui verra à ce que tout marche dans l'ordre.

En dépit des rumeurs qui ont circulé il semble bien que l'élection complémentaire de la Beauce ne sera pas tenue durant la session. Le gouvernement aura, à la vérité, bien d'autres choses à voir.

La session qui s'ouvrira la semaine prochaine sera très importante. Le gouvernement fera adopter une foule de mesures propres à apporter l'avènement d'un ordre nouveau dans la province. M. Bouchard peut être sans crainte, la province marchera "en avant" sans lui et son organe, soit dit en passant, aussi terne qu'un journal peut l'être. On peut être politicien mais n'est pas journaliste qui veut.

Au banquet qui était offert à M. Bullock, député de Westmount, lundi soir, l'honorable Maurice Duplessis a fait des déclarations importantes. Le premier ministre a répété que son programme sera exécuté en entier. Le prochain discours du trône le démontrera d'ailleurs.

Revenus augmentés

De son côté l'honorable Martin-B. Fisher a déclaré que les revenus de la province avaient augmenté de deux millions. De plus le gouvernement a pu réaliser des économies pour un montant de deux millions. C'est donc dire que s'il y a déficit à la clôture de l'exercice financier en cours, ce déficit ne sera pas élevé.

A Montréal également, le premier ministre a répété qu'il allait faire reviser la situation financière de la province de Québec. Des exeperts anglais et français seront nommés à cette fin. Le gouvernement prendra ensuite les mesures qui s'imposeront.

L'honorable Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation, s'est rendu à Ottawa cette semaine. Le ministre est allé conférer avec l'honorable M. Howe au sujet de la construction d'une voie ferrée dans la Gaspésie, pour desservir les centres de colonisation. M. Auger a aussi rencontré l'honorable Norman Rogers au sujet du plan de colonisation conjoint.

Congrès des ingénieurs

Mardi également, l'honorable François Leduc, ministre de la Voirie, a ouvert le congrès annuel des ingénieurs et employés du service extérieur de la Voirie. Le ministre a donné à cette occasion une foule de conseils à son personnel. Il a dit par exemple qu'il tenait absolument à réduire les frais d'opération dans le domaine de la Voirie. Personne n'ignore en effet, qu'il y a moyen de faire aussi bien, sinon mieux, que l'ancien régime et à un coût beaucoup moindre. M. Leduc a prié son personnel de mettre la politique de côté. Il les a assurés en même temps qu'ils travailleraient dans la paix, le calme et la sécurité.

Ce congrès a duré trois jours. Mardi soir, les congressistes ont eu un dîner intime à l'hôtel Clarendon. C'est ce qui se faisait dans le passé.

Les ingénieurs de voirie et tous ceux qui ont participé à ces assises ont été enchantés de cette rencontre avec leur ministre. L'honorable Leduc a montré qu'il était très au fait de la situation de la Voirie et qu'il était absolument qualifié pour diriger le ministère qu'on lui a confié. Cela ne peut qu'augmenter la confiance de son personnel.

MM. Arthur Bergeron, sous-ministre, Alphonse Paradis, ingénieur en chef, et Jean-Louis Dussault, secrétaire du ministre, ont pris une part active à ce congrès de trois jours.

La session qui s'ouvre mercredi prochain sera-t-elle longue ou courte? On peut présumer qu'elle se prolongera étant donné l'importance de la législation qui y sera présentée.

"MARGOT"

A la demande du public, les Anciennes Retraitantes de la Villa Ste-Jeanne d'Arc répèteront le drame "Margot" lundi, 15 mars, à la Salle des Bazars de l'Hôtel-Dieu, à 8 hres précises. Billets en vente à la Pharmacie Brodeur. Hâtez-vous si vous ne voulez pas être pris au dépourvu!

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

La famille Irénée Reeves, Montréal, remercie sincèrement toutes les perosnnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Irénée Reeves, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

———:-o-:———

VENTES IMMOBILIERES

Vente d'un emplacement situé rue Ste-Anne, La Providence mesurant 25 x 95 pds. vendu par Lionel Desmarais à Dieudonné Daviau, pour la somme de $1600.— Henri Morin, notaire.

Vente d'un terrain situé rue Leman et Papineau, mesurant 333' x 50' vendu par les Srs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe aux Commissaires d'Ecole de Saint-Hyacinthe pour la somme de $1850.— Henri Morin, notaire.

Vente d'un emplacement situé rue Bernier, mesurant 25' x 100' vendu par T.-D. Bouchard à Arthur Chagnon pour la somme de $450.— H. Morin notaire.

Vente d'un emplacement situé rue Piété, vendu par Lucien Blais à Jovite Sicotte pour la somme de $3000.— H. Saint-Germain, notaire.

Vente d'un emplacement situé à St-Jude, vendu par Apollinie Raymond à François Sansoucy pour la somme de $600. P.-E. L'Heureux, notaire.

Vente d'un terrain situé au village St-Denis, vendu par Théodore Chaput à D. Chaput pour la somme de $7000.— Alp. Meunier, notaire.

Vente d'un emplacement situé rue Cascades, vendu par Ferdinand Bourbeau à A.O. Vertefeuille pour la somme de $4500.— H. Morin, notaire.

Vente d'un terrain situé à St-Jude, mesurant 3 arpts x 15 arpts vendu par Emile Beaudry à Eusèbe Morin pour la somme de $250.— L.A. Brunelle, notaire.

Vente de quatre terrains situés rue Mondelet, mesurant chacun 25' x 136' 9" vendus par T.-D. Bouchard à Ferdinand Bourbeau pour la somme de $1500.— H. Morin, notaire.

Vente de deux lots situés à Bourg-Joli mesurant chacun 25' x 100' vendus par T.-D. Bouchard à Emilien Audette pour la somme de $750.— H. Morin, notaire.

NOCES D'ARGENT

M. Stanislas Lafleur, boucher de la rue Bourdages, et Mme Lafleur, ont célébré samedi dernier leur 25e anniversaire de mariage. Une réception avait été organisée à cette occasion par MM. Roland Lafleur et Paul-Emile Saint-Onge. Une gerbe de roses et plusieurs magnifiques cadeaux furent présentés, au nom des parents et amis, aux héros de la journée, par Mlles Gisèle et Jacqueline Lafleur, filles des jubilaires. Parmi les personnes présentes: MM. et Mmes Roland Lafleur, Paul-Emile St-Onge, Mlles Jacqueline et Gisèle Lafleur, M. et Mme Télesphore Lafleur leurs enfants, Raymond, Fernand, Yvon et Marcel, tous de St-Hyacinthe, M. et Mme Philias Galipeau, Mme Eugène Couture, sa fille Alice, tous de Montréal; Mme Raymond Boulay, son fils Gilles des Trois-Rivières, M. Alfred H. Lafleur, Fitchburg, Mass., M. et Mme Joseph St-Georges, M. et Mme Léopold Charbonneau, M. Roland St-Georges, tous du Mont St-Hilaire, M. et Mme Michel Normandin, leur fils Jean-Guy, de Granby; M. et Mme Louis Brouillette, leur fils Léon et leur fille Lille Bella M. et Mme Esdras Brouillette, M. et Mme Armand Brouillette, leur fille Jeannine, M. et Mme Jérémie Brouillette, leur fille Rhéa, Mlle Jeanne Brouillette, MM. Lucien Brouillette, Laurent Guérin, M. et Mme Adélard Morin, leurs filles Simone, Laurence, Simone, Yvette, M. Nap. Gobeille, Mlle Anne-Marie Chagnon, M. et Mme Henri St-Onge, M. et Mme L. Casavant, de Saint-Dominique MM. Louis, Armand et Charles-Henri Deslandes de Saint-Valérien, M. et Mme Aurèle Leroux, leur fille Laurette et M. Jean-Marie Malo de Saint-Damase, M. Donat Paré de St-Liboire, Mlle Marie-Paule Brassard, M. Marcel Handfield, Mlle Dina Charbonneau, M. Gaston Ledoux, tous de Saint-Hyacinthe, MM. Willy, Gaston Adrien Beaudoin d'Upton, M. Aurèle Bélisle, M. Laurent St-Pierre.

———:-o-:———

FEU MME PONTBRIAND

Mme Joseph Pontbriand, née Georgiana Dansereau, est décédée samedi dernier à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à l'âge de 63 ans et 10 mois. Outre son époux, elle laisse deux fils, Rosario et Léodor; deux filles, Mmes Josaphat Dumais, (Yvonne), et Henri Lachapelle, (Blandine). Lui survivent également un frère, M. Alphonse Dansereau, et une soeur, Mme Napoléon Giard, (Arzélie). Les funérailles ont eu lieu mardi, 16 février, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg. La levée du corps fut faite par le R.P. F.-M. Gauvreau, O.P., le service funèbre chanté par M. l'abbé Dansereau, neveu de la défunte, assisté des RR. PP. Gauvreau et Viau, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. J.-B. Laplante, P. Amyot, Herménégilde Pontbriand, Victor Courteau, Léandre Gervais et Zéphirin Guilbert. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Joseph Pontbriand; son frère, M. Alphonse Dansereau; ses fils, MM. Rosario et Léodor Pontbriand; ses gendres, MM. Josaphat Dumais et Henri Lachapelle.

Un remède qui a fait ses preuves

Apporte le soulagement à des milliers de personnes qui souffrent de:



Rhumes ordinaires
Nervosité
Indigestion
Constipation
Dérangements d'estomac
dus à une élimination défectueuse

Le Novoro du Dr Pierre, remède de famille qui a fait ses preuves, a été employé avec succès par des milliers de personnes pendant ces 150 dernières années. Il stimule les sécrétions digestives de l'estomac, règle les intestins, aide à éliminer les matières nocives du système. On ne le vend pas dans les pharmacies mais seulement chez les agents locaux autorisés. Ayez-en toujours une bouteille chez vous.

Livré au Canada sans Frais de Douane

Ecrivez Aujourd'hui! Pour une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre, de bonne grandeur (14 onces) port payé, envoyez $1.00 aujourd'hui à Dr Peter Fahrney & Sons Co., Dept. DC-46911 256 Stanley St. Winnipeg, Man.

SIROP ESKIMO
contre
GROS RHUMES
Composé d'écorces et de racines naturelles et enrichi de menthol

Onguent Eskimo
contre
Eczema, dartres, gratelle, démangeaison, etc., etc.,
Prix 50c et 75c
Satisfaction garantie ou argent remis
Echantillon gratis sur demande
En vente partout
"CIE ONGUENT ESKIMO"
Mansonville, Qué.

Docteur JULES MORIN
Spécialité: Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge, Examen de la Vue.
167, RUE GIROUARD TEL. 260
SAINT-HYACINTHE

ALLER ET RETOUR DE ST-HYACINTHE
MONTREAL $1.00
SAM. 27 FEV. DIM. 28 FEV.
par les trains ordinaires — par les trains du matin là où ils circulent
RETOUR jusqu'au lundi, 1 mars, par les trains ordinaires.
En première seulement. Pour renseignements, consultez l'agent du
CANADIEN NATIONAL

Pour le chauffage domestique
le VÉRITABLE ANTHRACITE ÉCOSSAIS
est reconnu depuis longtemps comme le meilleur des combustibles

Le seul défaut qu'on pouvait lui reprocher, c'était de faire un peu de poussière à l'état sec.

Cet inconvénient est disparu aujourd'hui. Tous nos charbons, gros comme fins, sont arrosés maintenant au Chlore de Calcium, procédé qui, tout en abattant la poussière, améliore en même temps la combustion.

Finie la saleté dans les caves, surtout pour ceux qui emploient des charbons fins, à l'usage des SOUFFLERIES ou des FOYERS MECANIQUES, (stokers).

Vous pouvez entrer votre charbon n'importe quand, sans risquer de salir votre maison.

Et le prix n'est pas plus élevé. Pour vous en convaincre essayez-en une tonne.

Ernest-J. Chartier
136, RUE GIROUARD :-: SAINT-HYACINTHE
1 95

LA VIE AGRICOLE

LES PRIX DU MARCHÉ

Prix de remise semaine finissant le 13 février 1937, Coopérative Fédérée, 130 Est, rue St-Paul, Montréal.

Poules vivantes

A — 5 lbs et plus	18c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c
COQS	11c

Jeunes dindes vivantes

A —	23c
B —	21c
C —	18c

Poulets vivants

"A rôtir"

A — 6 lbs et plus	18c
B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs	16c
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	14c
D — Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	12c

Porcs abattus

Bon	11c
Moyen	10c
Commun	9c

Lapins vivants

Doivent peser au moins 5 lbs chacun, la livre 8c

Oies vivantes

A —	13c
B —	12c
C —	11c

Canards vivants

A —	20c
B —	18c
C —	16c

Oeufs

A — (gros)	22c
A — (moyen)	20c
A — (Poulettes)	19c
B —	19c
C —	17c

Veaux abattus

(Engraissés au lait)

Bon	12c
Moyen	10c
Commun	8c

Pigeons vivants

Le couple 25c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise pour la semaine finissant le 9 février 1937, inclusivement — Montréal et Québec.

BEURRE FRAIS

No 1 Pasteurisé	25c
No 1 Non Pasteurisé	24½c
No 2	24c

Très important:— Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

Prix de remise Coopérative Fédérée de Québec:

Semaine finissant le 13 fév. 1937

Oeufs

A — (gros)	22c
A — (moyen)	20c
A — Poulettes	19c
B —	19c
C —	17c

Agneaux du printemps

(Abattus)

Bons, 30 lbs et plus	14c
Moyens, 25 lbs jusq. 30 lbs	11c
Communs, 20 lbs " 25 lbs	9c

Poulets sélectionnés

A — 6 lbs et plus	22c
A — 5 lbs à 6 lbs	21c
B — 6 lbs et plus	20c
B — 5 lbs à 6 lbs	19c
B — 4 lbs à 5 lbs	18c
C — 6 lbs et plus	16c
C — 5 lbs à 6 lbs	15c
C — 4 lbs à 5 lbs	14c
C — 3 lbs à 4 lbs	13c

Veaux abattus

(Engraissés au lait)

Choix — 90 lbs et plus	13c
Bon — 80 lbs jusqu'à 89 lbs	12c
Moyen — 70 lbs " 79 lbs	10c
Commun — 60 lbs " 69 lbs	07c

Poulets abattus

(Engraissés au lait)

A — 6 lbs et plus	23c
A — 5 lbs à 6 lbs	22c
B — 6 lbs et plus	21c
B — 4 lbs à 6 lbs	20c

Poules abattues

(Sélectionnées)

A — 6 lbs et plus	17c
A — 5 lbs à 6 lbs	16c
A — 4 lbs à 5 lbs	15c
B — 6 lbs et plus	15c
B — 5 lbs à 6 lbs	14c
B — 4 lbs à 5 lbs	13c
C — 6 lbs et plus	12c
C — 5 lbs à 6 lbs	11c
C — 4 lbs à 5 lbs	10c
COQS	9c

Porcs abattus

A — Bacon de choix — 135 lbs à 160 lbs	11c
B — Bacon, 120 lbs à 160 lbs	10¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	10½c
Lourd, 160 à 200 lbs	10c
Extra lourd, 200 lbs à 250 lbs	9½c
Légers 90 lbs à 110 lbs	9½c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise Coopérative Fédérée de Québec, semaine finissant le 13 février 1937. 130 rue St-Paul est, Montréal.

VOLAILLES ABATTUES

Poulets engraissés au lait

SPECIAL, 6 lbs et plus	29c
A — 6 lbs et plus	27c
A — 5 à 6 lbs	25c
B — 6 lbs et plus	24c
B — 5 lbs à 6 lbs	23c
B — 4 lbs à 5 lbs	22c

Poulets sélectionnés

SPECIAL, 6 lbs et plus	27c
A — 6 lbs et plus	25c
A — 5 à 6 lbs	24c
B — 6 lbs et plus	22c
B — 5 à 6 lbs	21c
B — 4 lbs à 5 lbs	19c
C — 6 lbs et plus	19c
C — 5 lbs à 6 lbs	18c
C — 4 lbs à 5 lbs	17c
C — 3 lbs à 4 lbs	16c
D —	13c
R —	12c

Poules sélectionnées

SPECIAL, 5 lbs et plus	21c
A — 5 lbs et plus	19c
A — 4 lbs à 5 lbs	17c
A — 3 lbs à 4 lbs	16c
B — 5 lbs et plus	17c
B — 4 lbs à 5 lbs	16c
B — 3 lbs à 4 lbs	14c
C — 5 lbs et plus	14c
C — 4 lbs à 5 lbs.	13c
C — 3 lbs à 4 lbs	12c
D —	10c
R —	10c
COQS	12c

Jeunes dindes abattues

A — (Gros) 11 lbs et plus	24c
A — (Petits) moins de 11 lbs	22c
B — (Gros) 11 lbs et plus	22c
B — (Petits) moins de 11 lbs	20c
C —	18c
D —	15c

Lièvres

Le couple 55c

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi 15 février 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porc à bacon (Select) 190 à 230 lbs	8.60
Prime de $1.00	
Porc à bacon 180 à 230 lbs	8.60
Porc à boucherie 160 à 240 lbs	8.10
Porc léger 120 à 160 lbs	8.10
Porc lourd 240 à 270 lbs	8.10
Extra lourd 270 lbs ou plus	7.60
Truie	6.00 à 6.75

Vaches

Choix	4.25 à 4.50
Bonne	3.75 à 4.00
Moyenne	3.25 à 3.50
Commune	2.00 à 2.25
Très commune	1.50 à 1.75

Veaux de lait

Choix	8.50 à 9.00
Bon	8.00 à 8.50
Moyen	7.00 à 7.50
Commun	5.00 à 6.00

Veaux de champ

Bon	3.50 à 4.00
Commun	3.00 à 3.25

Agneaux du printemps

Choix	9.00 à 9.25
Non castrés	8.00 à 8.25
Commun	7.00 à 7.50

Moutons

Bon	4.50 à 5.00
Commun	3.00 à 3.50

Bouvillons

Choix	6.50 à 7.00
Bon	5.75 à 6.25
Moyen	5.00 à 5.50
Commun	4.00 à 4.50
Commun léger	3.00 à 3.25

Taureaux

Choix	4.00 à 4.50
Bon	3.75 à 4.00
Moyen	3.25 à 3.50
Commun	2.75 à 3.00

Taures

Choix	5.25 à 5.50
Bonne	4.50 à 5.00
Moyenne	4.00 à 4.50
Commune	3.00 à 3.50

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés:

Volailles vivantes:

Il y a eu augmentation d'arrivages, par contre la demande a encore été assez active pour les absorber et maintenir les prix stables.

Volailles abattues:

Les arrivages courants sont facilement écoulés aux prix actuels.

L'on rapporte une demande pour exportation en Angleterre qui est de nature à rendre notre marché un peu plus ferme et même à la hausse pour certaines catégories.

Oeufs:

Montréal et Québec:— La température anormale que nous avons depuis quelque temps joue certainement un rôle important sous le rapport de la production qui est plus considérable que prévue. Il faut aussi noter un peu moins d'activité pour fins d'incubation et quoique nous soyions maintenant au début du carême, la distribution pour consommation immédiate est plutôt lente.

Réellement, la situation de notre marché aux oeufs est déconcertante, car au lieu de s'améliorer, les prix ont fléchi davantage; toutefois, au niveau de prix actuels, l'on semble espérer un marché plus stable sous peu.

Veaux abattus:

Montréal.— Marché stationnaire et prix soutenus.

Québec.— Avec augmentation considérable d'arrivages, ce marché a été faible; il a fallu accepter une réduction de prix d'environ 1c la livre pour en trouver preneurs et éviter l'accumulation.

Porcs abattus:

Montréal.— Marché stable et aucun changement à rapporter dans les prix.

Québec.— Marché faible et tendance à fléchir quelque peu.

BEURRE

Suivant les statistiques du gouvernement fédéral, la quantité en entrepôts au début du présent mois était d'environ quatre millions de livres de plus que l'an dernier à pareille date et ce surplus rend actuellement la situation de ce marché plutôt incertaine.

L'hésitation de la part des distributeurs à s'approvisionner de fortes quantités d'avance occasionne une demande très limitée et ce n'est qu'à cause d'une offre plutôt restreinte que les prix n'ont presque pas variée. Il serait assez difficile d'émettre une opinion des conditions futures de ce marché; cependant, il n'y a aucun doute de croire que la production ainsi que la consommation seront les principaux facteurs à règlementer les prix pour d'ici quelque temps.

Lundi avant-midi, le 15 courant, le No 1 pasteurisé d'herbe, reclassé, au gros, était offert au prix de 24¾c à 25c la livre et le beurre frais de 24½c à 24⅝c la livre.

FROMAGE (Frais)

La demande s'est continuée bonne et les prix actuels de 12½c à 12¾c la livre restent fermes.

POMME DE TERRE

Le rapport publié le 1er février sur les quantités de patates disponibles nous montre le plus petit approvisionnement que nous ayons vu depuis plusieurs années dans l'Est du Canada. Le marché est demeuré à peu près stationnaire; ce qui tient les prix assez fermes, c'est que l'offre est juste suffisante pour répondre à la demande.

Le marché dans les grands centres américains demeure assez ferme, et les prix du Maine ne changent pas: $2.75 à $3.00 le baril, ou $1.33 à $1.45 par 80 lbs. Les patates d'Ontario sont rares; les camionneurs paient $1.50 par 90 lbs. aux cultivateurs.

Les prix du jour, au char en track, sont les suivants: Québec No 1, 80 lbs $1.45 à $1.50; No 2, $1.35 à $1.37½; Nouveau-Brunswick 80 lbs, No 1, $1.55 à $1.57¾; Ile du Prince-Edouard, No . 90 lbs, $1.80 à $1.85.

———:-o-:———

Comment combattre les moustiques

C'est maintenant qu'il faut se préparer à combattre les moustiques, avant que le chaud soleil du printemps fasse fondre la neige et la glace dans les champs et les bois et mette fin à l'emprise glacée de l'hiver. Les hordes de moustiques qui feront leur apparition en mai et en juin sont actuellement dans des oeufs, déposés sur la terre et les feuilles, sous une couverture de neige, dans les endroits bas, où l'eau s'accumule lorsque la nature se réveille au printemps. Dès que ces oeufs sont recouverts d'eau, ils éclosent et donnent naissance à de petites larves. Ces larves se développent d'abord lentement dans l'eau froide puis plus vite à mesure que les rayons de soleil prennent de la chaleur, ou s'il tombe des pluies chaudes, si bien qu'au commencement de mai beaucoup de ces larves se sont transformées en pupes qui donnent naissance à des formes ailées. Les femelles parmi ces larves cherchent leur nourriture sur leurs hôtes à sang chaud. Lorsque les moustiques ont pris leurs ailes et qu'ils volent, il est beaucoup plus difficile de les combattre; les victimes de leurs morsures se défendent tant bien que mal en se servant d'enduits ou de pulvérisations qui n'ont au mieux qu'un effet temporaire ou ne protègent qu'en partie.

C'est maintenant que les moustiques sont le plus vulnérables, c'est-à-dire après qu'ils sont sortis des oeufs et qu'ils sont réunis sous forme de larves et de pupes dans les flaques d'eau temporaires du printemps et du commencement de l'été. C'est donc maintenant que l'on devrait s'organiser pour les combattre. De même que les autres animaux, ces créatures sont obligées de respirer; ils le font principalement par des organes en forme de tubes qu'ils poussent à fréquents intervalles à travers la surface de l'eau dans l'air extérieur. Or, si l'on recouvre l'eau d'une mince couche d'huile de charbon, les larves et les pupes n'ont plus de communication avec l'air vivifiant; dans les efforts qu'ils font pour l'atteindre, leurs organes de respiration et leurs corps deviennent souillés d'huile et ils meurent rapidement. Une autre précaution, encore meilleure peut-être parce que ses effets sont permanents, est d'enlever par le drainage l'eau des foyers de propagation; on détruit ainsi les larves et les pupes et on empêche le développement d'autres larves. On peut ainsi détruire un nombre immense de moustiques à peu de frais si l'on considère les avantages qui s'ensuivent.

Pour obtenir les meilleurs résultats, il faut s'organiser d'avance. Cette question est discutée plus complètement dans une circulaire intitulée: "Les Moustiques au Canada, comment les combattre", que les intéressés peuvent se procurer en s'adressant au bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

———:-o-:———

S.-Ignace-de-Stan'ge

—Mlle L. Kérouack, de St-Jean, de passage chez M. Hormisdas Blanchette ces jours derniers.

—Mlle Aline Hébert de passage à Ste-Martine dernièrement.

———:-o-:———

COWANSVILLE

M. et Mme H. Paradis ont assisté aux funérailles de leur tante, Mlle N. Plouffe à Dunham.

—Notre retraite de deux semaines vient de se terminer. Les Pères Lachance et Levacken ont été les prédicateurs.

—Récemment eurent lieu les funérailles de Mme Achille Noiseux dont la sépulture eut lieu à St-Jean-Baptiste.

—Funérailles de Mme E. Bordeleau, la sépulture au Cap-de-la-Madeleine.

—Funérailles de Thérèse Rousseau, fillette de M. et Mme Jules Rousseau, sépulture au cimetière Ste-Thérèse. Ces familles ont reçu beaucoup de sympathies de leurs parents et amis.

—M. J. Charlebois est allé à Montréal la semaine dernière assister aux funérailles de son neveu, M. Guy Léger.

—Mme Tessier de Montréal en visite chez ses nièces Mlles Bordeleau, récemment.

—Le Dr S. Perron vient d'être élu maire pour notre ville.







(8 AVRIL)

—Joseph, enfant de M. et Mme Aristide Hébert, a été victime d'un accident d'auto; il a été transporté à l'hôpital de Sweetsburg. Son état est grave.

LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON



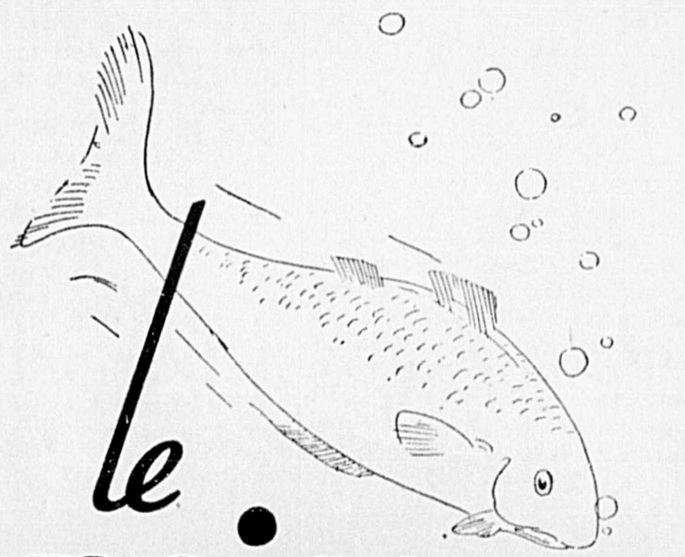
"Je brûlais de vous l'annoncer!"

JEAN Lebon ne se tenait pas de joie en entrant chez lui. Enfin la fortune daignait lui sourire. Il venait d'être promu gérant de rayon avec une forte augmentation de traitement. "Ton père sera content d'apprendre cette bonne nouvelle!" lui dit sa femme. "Pourquoi ne pas lui téléphoner?" "Je n'y manquerai pas — des nouvelles semblables valent qu'on se serve de l'Interurbain. Et puisque je me mets en frais, je téléphonerai à tante Claire, aussi."

La famille Lebon se rend compte que pour propager une bonne nouvelle ou en cas de nécessité pressante, l'Interurbain est indispensable. Tirez-vous le meilleur parti des facilités de l'Interurbain?

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

Le tarif de nuit s'applique chaque soir à sept heures et TOUTE LA JOURNÉE DU DIMANCHE.



le poisson est un aliment sain

Sain . . . oui . . . parce que les Poissons, les Mollusques et les Crustacés Canadiens sont riches en protéines, vitamines, sels minéraux et iode. Mais il n'est pas seulement sain, il est aussi savoureux . . . offrant la saveur variée de plus de soixante espèces différentes de poissons . . . et économique . . . vous donnant, en nourriture salutaire, la valeur de chaque sou que vous déboursez. Servez "du Poisson n'importe quel jour". Que ce soit du poisson de mer ou d'eau douce . . . frais, frigorifié, en conserves, fumé, mariné ou sec . . . vous pouvez compter sur sa qualité et sa saveur supérieures pour lesquelles le Poisson canadien est renommé dans le monde entier.

MINISTÈRE des PÊCHERIES OTTAWA

Essayez cette Recette appétissante

SAUMON SAUCE BLANCHE AU FOUR

1 boîte de ½ lb. de Saumon Canadien
2 cuil. à soupe de farine
2 cuil. à soupe de beurre
Oignon râpé
1 chopine de lait
Sel et poivre

Enlevez les arêtes du saumon et séparez-le en petits morceaux. Faites cuire la farine dans le beurre sans la laisser brunir, puis ajoutez une chopine de lait, sel et poivre, et suffisamment d'oignon râpé pour donner du goût. Versez un lit de sauce dans un plat à rôtir, puis un lit de poisson, et ainsi de suite, en ayant soin d'avoir de la sauce pour couvrir le dessus. Faites dorer au four et servez très chaud.





Demandez LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa, Canada 810

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée: "Du Poisson n'importe quel jour", et contenant 100 recettes de Poisson, délicieuses et économiques.

Nom.....

Adresse.....

.....CW-4F

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR

FUNERAILLES DE M. L'ABBE ANTOINE ROY

Elles ont eu lieu jeudi dernier, en l'église paroissiale d'Acton Vale.— S.E. Mgr J.-A. Desmarais, chante le service funèbre.— Nombreux clergé présent.

Les funérailles de M. l'abbé J.-Antoine Roy, curé d'Acton Vale, (Bagot), décédé dimanche dernier à l'Hôpital du Saint-Sacrement de Québec, ont eu lieu jeudi dernier dans son église paroissiale. Le service funèbre fut chanté par S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, assisté de M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de cette ville, comme prêtre assistant. Les diacre et sous-diacre d'honneur étaient MM. les chanoines J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, et P.-N. Desmarais, curé de Saint-Pie de Bagot; les diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés Emile Gauthier, professeur au Séminaire Saint-Charles-Borromée, de Sherbrooke, et Omer Beauregard, curé de Saint-Marcel-sur-Richelieu. M. l'abbé Olivier Gaudette, vicaire à Acton Vale, assumait les fonctions de cérémoniaire. Au choeur, on remarquait Mgr Emile Vincent, vicaire général du diocèse de Sherbrooke; MM. les abbés J.-A. Laurence, curé d'Upton; P.-D. Darche, curé de Farnham; N. Lévesque, curé d'Iberville; Ernest Messier, curé de Waterloo; Hormisdas Messier, ancien curé de Saint-Hugues; MM. les abbés Romuald Lecours, J.-B. Archambault, Ernest Bouvier, Rodrigue Desnoyers, Eugène Pelletier, Arsène Nadeau, Hippolyte Lecours, Lambert Collette, Armand Desnoyers, Adélard Lavallée, J.-B. Larochelle, Henri Bélisle, Elphège Gervais, Georges Cabana, Joseph Martel, Edouard-Léon Paulhus, Edouard Robidoux, Donat Cournoyer, Gérard Lusignan, Albéric DeGrandpré, Hilaire Chabotte, E. Belval, Arthur Vézina, Vincent Lincourt, Euclide Théberge, Albert Renaud, Samuel Léveillé, Louis Jodoin, Léonard Laflamme, Joseph Morin, Adélard Langelier, Guillaume Phaneuf, Charles-Emile Hétu, Philippe Auger, Pierre Loiselle, Emilien Chagnon, Horace Bernard, Wilfrid Guillet, Etienne Cordeau, Anselme Longpré, Gilles Comtois; les RR. PP. Arsène Roy, S.J., frère du défunt, de Québec, et L. Vanier, S.J.

———:-o-:———

FEU NAP. NORMAND

M. Napoléon Normand, de cette ville, est décédé jeudi matin chez son gendre, M. Stanislas Côté, à l'âge de 76 ans, après une courte maladie. Le défunt était veuf de Lydia Côté. Il laisse trois fils et trois filles, MM. Joseph, Elzéar et Omer Normand, Mmes Stanislas Côté, (Florentine), René Bouchard, (Yvonne), et Napoléon Brunelle, (Marie-Rose) tous de Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

REELU PRESIDENT

M. Bernard Benoît, autrefois de notre ville, vient d'être réélu président de la section Laflèche de l'Association des Voyageurs de Commerce Catholiqes, aux Trois-Rivières.

———:-o-:———

FEU JOS. GIROUARD

M. Joseph Girouard, de Saint-Joseph-sur-Yamaska, est décédé le 16 février à l'âge de 83 ans. Le défunt était veuf de Marie-Louise Brodeur. Il laisse un fils, Adonai, de Saint-Joseph; ses filles, Mmes Armand Dupré, (Juliette), et Elphège Plasse, (Blanche), Mlle Berthe Girouard, aussi de Saint-Joseph. Lui survivent également quatre soeurs: la R.S. Félicie, des RR. SS. de La-Présentation de Marie; Mme Wilfrid Berthiaume, (Rose-Anna); Mlles Anastasie et Imelda Girouard, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles ont eu lieu ce matin, en l'église paroissiale de Saint-Joseph, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg.

Pour le centenaire...

(suite de la première page)

tisans de Pikel s'y trouvaient réunis, entre autres Alexis Péloquin, Maxime Aussent, Louis Roy de St-Grégoire, etc. On s'amusait à trinquer et à boire. Vers les 9 heures s'amena le héros de notre récit, le patriote Louis Marcoux, un des principaux organisateurs de l'élection de Pikel et bien décidé à la gagner. Marcoux était un brave citoyen, instruit, robuste et sans crainte. Un autre groupe des partisans de Pikel était aussi réuni chez Grenier, voisin de la veuve Paul.

Chez l'aubergiste Peter McNie se trouvaient en même temps une douzaine de partisans de Jones, avec quatre charrettes chargées de pierre, matériaux destinés à la construction de la cheminée de Dumas. Ces gens étaient armés de bâtons et de pistolets. Peter McNie portait un sabre. A neuf heures du soir, les charges de pierre, escortées de la troupe armée, se mirent en marche vers la maison de Dumas. A la même heure, comme il est dit plus haut, arrivait chez la veuve Paul Louis Marcoux, dans la calèche d'André Lavallée. Au dire de Louis Roy, Marcoux entra prendre une bouchée et sortit aussitôt, armé d'un bâton, avec tous ceux qui étaient chez la veuve Paul à l'exception de Louis Roy: ceux qui étaient chez le voisin Grenier, se joignirent à eux. En s'avançant dans la rue, ils se trouvèrent aussitôt en face des charges de pierre et de leur escorte. Les deux partis s'entrechoquèrent dans les ténèbres. Une charrette fut renversée, un coup de fusil fut tiré de la maison de Dumas, Marcoux se lança dans cette direction et sauta la clôture; apercevant un homme en fuite, il lui donna des coups de son bâton dans les jambes. Le fuyard faisant volte face, Marcoux reconnut Isaac Jones qui épaula son fusil pour tirer; Marcoux en détourna le canon de son bâton en criant: *Ne tire pas.* Alors James Jones, frère d'Isaac, s'écria: *Tire Isaac, tire.* Marcoux frappa encore le canon du fusil pour le détourner, le coup partit, Marcoux tomba pour se relever péniblement et retomba aussitôt dans les bras d'André Lavallée, pour ne plus se relever.

Aidé du notaire Duplessis, Lavallée conduisit Marcoux à l'auberge d'Alexis Péloquin. Le docteur Haller, après un examen du blessé, constata qu'une charge de plomb avait perforé l'abdomen, blessant mortellement Marcoux. Le Docteur Wolfred Nelson, de St-Denis, appelé au secours de son ami, arriva le lendemain 6 novembre, mais il ne put rien faire pour sauver Marcoux.

Les derniers sacrements lui furent administrés par son curé, M. J.-B. Kelley, ancien curé de Saint-Denis. Après avoir survécu trois jours, Marcoux rendit l'âme à sa demeure, le 8 novembre 1834, âgé de 34 ans. Il mourut sans amertume, en pardonnant.

Pour prévenir d'autres désordres, à la suggestion du curé, l'élection fut terminée le jour de la mort de Marcoux. Le résultat favorisa les patriotes.

Les frères Jones, Isaac et James, furent mis en accusation pour meurtre, mais les jurés des assises, présidées par le juge en chef Pike et le juge Rolland, rendit un verdict d'acquittement, pour la raison que le fusil à percussion dont s'était servi Jones était très sensible à la détente, qu'un léger choc sur son canon en faisait invariablement partir le coup, qu'il paraissait aussi évident aux jurés que Jones n'avait pas épaulé son fusil.

Au mois d'août 1835, à la suggestion du Docteur Nelson, de St-Denis, les patriotes de la vallée du Richelieu résolurent d'élever un monument à la mémoire de Louis Marcoux. Un programme fut préparé et soumis à M. J.-B. Kelley, curé de Sorel. Celui-ci conseilla à Nelson de s'adresser à Monseigneur Lartigue, évêque de Montréal. Voici comment Nelson exposa le projet: *Un certain nombre des amis de feu M. Louis Marcoux désirant faire chanter une grand'messe pour lui et aussitôt après ériger sur son tombeau une pierre monumentale comme marque de respect pour sa mémoire, je prends la liberté de m'adresser à votre Grandeur pour savoir s'il y aurait quelqu'objection de sa part à ériger un monument de cette nature dans le cimetière de Sorel.*

Mgr Lartigue référa la question à M. le Grand Vicaire F.-X. Demers, curé de St-Denis. Avisé par ce dernier, Monseigneur répondit à Nelson qu'il ne s'opposait pas à la réalisation du projet, pourvu qu'il ne fût pas prononcé de discours politiques et que l'inscription du monument ne renferme que des paroles de paix.

Ces restrictions ne donnèrent pas complète satisfaction aux patriotes. Cependant le monument fut commandé.

Le 14 octobre 1835 voici ce qu'écrit M. Demers à Mgr Lartigue: *Depuis le mois d'octobre, je n'avais pas entendu parler du monument Marcoux. Comme on craint qu'il ne soit pas laissé debout à Sorel, il est question de le placer ailleurs, et St-Denis sera choisi comme le lieu le plus central du comté. Il m'a été rapporté aujourd'hui que la cérémonie aura lieu le 23 du courant et qu'on demandera un service ce jour-là pour Marcoux.*

Les prévisions de M. Demers se réalisèrent, le monument fut érigé à St-Denis, sur la Place du Marché, le 23 juin 1836. En voici l'inscription: *Passant, rends hommage à la mémoire du patriote Louis Marcoux, tué à Sorel le 8 novembre 1834, en défendant la cause sacrée du pays, âgé de 34 ans; ses dernières paroles furent: Vive la Patrie.*

Le monument de Louis Marcoux fut culbuté et mutilé par les soldats anglais, le deux décembre 1837. Cependant, avec le concours de Messieurs J.-O. Vézina et L.-E. Charron, j'ai pu le reconstituer et le faire placer à la place du Marché, le 5 octobre 1915, vis-à-vis de l'entrée de l'hôtel de ville. J'ai aussi pu refaire l'inscription effacée par les Anglais, cela dû à l'obligeance de M. l'abbé Couillard-Després, à l'aide du *Canadien* du 23 juillet 1836, reproduisant le compte rendu de la fête publié dans l'*Echo du pays de St-Charles.*

J.-B. Richard, M.D.

———:-o-:———

FEU MOISE GUILLERIE

M. Moïse-A. Guillerie, autrefois de Saint-Hyacinthe, est décédé ces jours derniers à Montréal, à l'âge de 73 ans et 4 mois. Outre son épouse en secondes noces, née Maria Taillon, le défunt laisse deux fils, Arthur, d'Orlando, Floride, et J.-Armand, de Verdun; une fille, Mme Léopold Dupré, (Romualda), de l'Abord-à-Plouffe. Les funérailles ont eu lieu à Montréal, en la paroisse de Saint-Stanislas de Kotska.

———:-o-:———

ANCIENS DE L'A. GIROUARD

Une très importante réunion de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Académie Girouard aura lieu dimanche 28 février, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'Académie Girouard.

D'intéressantes questions touchant l'Académie seront alors soumises à l'assemblée.

Tous les Anciens Elèves sans distinction sont priés de prendre note de la présente convocation et de faire tout en leur possible pour être présents.

Le comité

La R. S. M.-de-Lorette meurt à Duck Lake

On nous informe, à la maison-mère des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, de cette ville, que la R. Soeur Marie-de-Lorette, née Nellie Rossiter, est décédée au pensionnat de La-Présentation, à Duck Lake, Saskatchewan. Elle était âgée de 74 ans. La défunte avait été professeur de musique pendant de longues années, à la maison-mère de Saint-Hyacinthe. L'affabilité de son caractère et le zèle affectueux qui la portait vers la jeunesse, ont laissé un souvenir reconnaissant à toutes ses anciennes élèves. Les funérailles auront lieu à Duck Lake, et les restes mortels reposeront dans le petit cimetière du pays d'adoption où la défunte a dépensé les dernières années de sa vie.

———:-o-:———

OBJETS NON RECLAMES

Voici les noms des heureux gagnants du Bazar, pour quelques articles qui n'ont pas été réclamés: Mme Philippe Jeanson, Mme Belynsky; Mlles Fernande Robert, Juliette Dolbec, G. Brault, Jeannine Lapierre, Madeleine St-Pierre, Emilie Têtreault, Simone Leduc, Rosalie Lemonde, Madeleine Blanchard, Estelle Labossière, Lise Chabot, Laurette Picard; MM. Adrien Mongeau, Edmond Cloutier, Roland Phénix, Aldor Couture, St-Pie.

———:-o-:———

MARCHE DE CALGARY

Cours fournis par Beausoleil & Beausoleil, 477, Saint-François-Xavier, Montréal.

Admiral	24-25
Advance	83-85
Alberta Pacific	74-80
Anaconda	43-44
Associated Oil	22-25
Baltac	16-17
Banner	22-23
Benton	10-12
British Dominion	77
Calgary & Edmonton	4.55-4.65
Calmont	1.30-1.32
Commonwealth	56-57
Dalhousie	2.95 bid
Davies Petroleum	60-63
Devenish	
East Crest	34½-35
Foothills	
Foundation	91
Freehold	30-32
Graystone	18-20
Hargal	27-29
Highwood Sarcee	62-64
Home Oil	
Hylo	
Imperial Oil	
Lethbridge	13½-14½
Madison	20-21
Mar Jon	36 bid
McDougall Segur	58-59
Mc Leod	
Mercury	61-62
Merland	25-28
Mid Royal	14-18
Mid West	
Mill City	40-41
Model	
New Black Diamond	
New Federal	54
New Valley	
Nordon	
Okalta Common	3.05-3.06
Okalta Prefered	
Pacalta	30-40
Ranchmen's	98-1.00
Rand	
Reward	17½-18½
Rite Field	20-30
Royalite	51-53
Signal Hill	
Spooner	60-61
Sunshine	25-26½
Wouth West Petroleum	
Turner Valley	46-48
United Oils	
Vanalta	
Vulcan	2.55-2.56
Walt Valley	
Wellington	
Waywarn	28-29
HORS LISTES	
Colombia	17-20
Commoil	55-60
Del Bonita	30-35
Granville	1.10-1.15
Petroleum Rights	$140.-$175.
Richland	.95-1.05
Roxana	75 bid
Sunburst	34 bid

———:-o-:———

FUN. MME DESAUTELS

Les funérailles de Mme Raymond Désautels, née Jacques, décédée la semaine dernière à l'âge de 55 ans, ont eu lieu samedi, 13 février, à la cathédrale. La maison V.-J. Mongeau Limitée en avait la direction. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emilien Chagnon, le service funèbre chanté par M. l'abbé L.-P. Breton, assisté de MM. les abbés R. Préfontaine et Chagnon, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Victoric Caouette, Azarie Lassonde, M. Marin, Henri Barré, Henri Brousseau et Léopold Champagne. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Raymond Désautels; son fils Jacques; son oncle, M. Alfred Jacques, de Montréal; ses beaux-frères, MM. Eugène et Georges Désautels; MM. Wilfrid Ledoux, Léopold Ledoux et Théodore Dufault, de Waterloo.

L'UNION ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE

Les élections des directeurs de l'Union St-Joseph de Saint-Hyacinthe, succursale de Saint-Hyacinthe, pour l'année 1937, ont eu lieu au bureau de la Société, le 11 février 1937. Les résultats sont les suivants: M. le chanoine J.B. Nadeau, aumônier; MM. Mandus Bienvenu, président; Armand Mongeau, 1er vice-président; R. Brodeur, 2e vice-président; J.-B. Bousquet, secrétaire-archiviste; A. Bélisle, commissaire-ordonnateur; Ovide Bertrand, Frs Demers, Arthur Lapointe, directeurs; R. St-Onge, secrétaire-trésorier.

———:-o-:———

GOURET

Lundi soir le 15, le club de la *Consolidated* gagne 6-1 contre les Jeunes Gens.

1ère période: Consolidated: Cantin 10.24; Côté, 17.00.

2ème période: Aucun point. Punition: Beauparlant.

3ème période: Consolidated: Beaudoin-Blanchard G. 0.40; Beaudoin, 12.25; Bibeau 13.05 Préfontaine 14.31; Jeunes Gens Théroux 19.28.

Mercredi soir le club de la *Consolidated* gagne 4-1 contre le *Goodyear.*

1ère période: Consolidated: Côté-Préfontaine 16.36; Goodyear: Soly L.-Gosselin 19.04. Punition: Bérard.

2ème période: Aucun point. Punitions: Houle, Cantin.

3ème période: Consolidated: Bibeau-Préfontaine-Houle 6.12 Préfontaine 12.36; Cantin-Beaudoin 18.37.

PETITES ANNONCES

CUISINIER DEMANDE. — Aide-cuisinier, robuste, actif, avec bonnes références. S'ad. au Collège Sacré-Coeur, 100, Boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe. 1f

A LOUER.— Logement moderne, 6 appartements avec chambre de bain, en plus garage si désiré.

S'adresser à Oscar Savary, 40, rue Saint-Paul. 1f

A VENDRE.— Chesterfield et fauteuils, ameublement de cuisine crème et vert (6 mor.) $50.00 pour du comptant. J'achète, je vends et j'échange. Radios, Laveuses, meubles, etc. R. Bibeau, 248, rue Cascades, Tél. 775.

Défense d'avancer

Madame Ovila Demers, du village de La Providence, défend par les présentes à qui que ce soit d'avancer en son nom, et fait savoir qu'elle ne reconnaîtra aucune dette contractée en son nom, sans une autorisation signée de sa main.

Mme Ovila Demers,
13, rue Ste-Anne,
La Providence

Saint-Hyacinthe,
19 février 1937.

12ms

M. ALBERT CHAMBERLAND A S.-HYACINTHE

M. Albert Chamberland, violoniste, membre de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal, donnera un récital à Saint-Hyacinthe, au théâtre *Maska*, dans la soirée du 22 février. Ce récital permettra d'applaudir un grand musicien, un violoniste canadien-français de haute réputation, un artiste dont le talent et la virtuosité ont été maintes fois proclamées au cours d'une carrière déjà longue. M. Chamberland interprètera plusieurs oeuvres de Pugnani, Kreisler, Bach, Friedman, Mozart, Mendelssohn, De Falla, Debussy et Sarasate, soit un programme susceptible de satisfaire les plus difficiles. M. Chamberland sera accompagné au piano par M. Auguste Decarie, aussi de Montréal.

A VENDRE

Propriété de 2 logements, terrain 100 x 250, situé au village La Providence.

S'adresser à Mme Rodolphe Tanguay, 20, rue Ste-Anne, Village La Providence

FAITES EXAMINER VOTRE VUE PAR UN SPÉCIALISTE

HEURES DE BUREAU:
LE MATIN: 11 H. À MIDI
L'APRÈS-MIDI: 2 À 5 H.
LE SOIR: 7 À 8.30 H.

TÉLÉPHONE { BUREAU ET RÉSIDENCE 1053

DR CHARLES DION

EX-MÉDECIN ETRANGER À L'HOPITAL ST-LOUIS, PARIS

SPÉCIALISTE
MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE

76, RUE S.-SIMON SAINT-HYACINTHE

(8 MAR

Au Magasin Moderne

Mme Flore Chaput

de l'Institut de Beauté "France"

sera à mon magasin toute la journée de samedi,

20 FEVRIER

Elle se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements concernant votre beauté, votre personnalité, au sujet de ses produits, et cela à titre gratuit, sans aucune obligation d'achat. Bienvenue, Mesdames et Mesdemoiselles.

C.-O. LUSSIER

67, rue St-François Tél. 172f Saint-Hyacinthe

Nous offrons pour placements:

ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL, obligations 3½%, échéance 1947 et 1949, contresignées par le Directeur des Finances de la Cité de Montréal qui prélève, chaque année, à même le produit des taxes scolaires, la somme nécessaire au paiement des intérêts et à l'alimentation du fond d'amortissement.

Prix: 99.25 échéance 1947 Rendement 3.50%
Prix: 98.25 échéance 1949 Rendement 3.68%

SOEURS DU SACRE-COEUR (OTTAWA), obligations 3½%, échéance, le 1er décembre 1939 à 1945. Gagées par une première hypothèque de la Maison-Mère, sise à Ottawa. Valeurs des biens de la Communauté $230,000. Dette totale $56,000. Prix: 100 Rendement 3.50%

Pour vos placements d'argent consultez-nous

RENE DESJARDINS

GÉRANT

Crédit Anglo-Français Ltée
Edifice Banque Provinciale
S.-Hyacinthe, P. Q.

Tél. Bureau 623 **Tél. Rés. 951w**

